



# **SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE 2024-2029**

## Table des matières

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ</b> .....	4
<b>LE MOT DU VP ÉTUDIANT ET DU CONSEIL DES ÉTUDIANTS</b> .....	5
<b>LE MOT DE LA VP VIE ÉTUDIANTE ET CULTURE</b> .....	7
<b>LA POLITIQUE DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UPVD</b> .....	10
<b>L'ÉLABORATION ET LE SUIVI DU PREMIER SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE</b> .....	11
<b>LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'UPVD</b> .....	13
<b>AXE I</b> .....	15
<b>UNE UNIVERSITÉ QUI REND LES CHOSES FACILES ET LIBÈRE DES OBSTACLES</b> .....	15
<b>Objectif 1 : Assurer un accueil éclairant et adapté, avant et pendant les études.</b> 16	
<b>1.1 Des liens avec l'Université créés dès le lycée et une aide à l'orientation</b> proposée.....	16
<b>1.2 Des temps d'accueil dédiés aux primo-entrants</b> .....	17
<b>1.3 Des informations dispensées en continu</b> .....	18
<b>Objectif 2 : Un soutien matériel</b> .....	21
<b>2.1 Des partenariats de proximité et des permanences pour de</b> <b>l'accompagnement social et administratif</b> .....	21
<b>2.2 Des aides financières et du soutien alimentaire et matériel</b> .....	22
<b>2.3 L'emploi étudiant et les jobs étudiants</b> .....	23
<b>Objectif 3 : Un accompagnement adapté et inclusif</b> .....	24
<b>3.1 Les aménagements d'études en direction des étudiants à besoins</b> <b>pédagogiques particuliers</b> .....	24
<b>3.2 L'inclusion des étudiants en situation de handicap</b> .....	25
<b>AXE II</b> .....	28
<b>UNE UNIVERSITÉ QUI PROTÈGE</b> .....	28
<b>Objectif 1 : Des dispositifs et des actions de prévention</b> .....	28
<b>1.1 La lutte contre la sédentarisation</b> .....	28
<b>1.2 Les actions de prévention du SSE</b> .....	29
<b>Objectif 2 : Des accès aux soins</b> .....	31
<b>2.1 Les soins médicaux</b> .....	31
<b>2.2 Les soins psychologiques</b> .....	31
<b>Objectif 3 : La lutte contre les violences et les discriminations</b> .....	32
<b>3.1 Les dispositifs d'alerte et d'écoute</b> .....	33

3.2 Les actions de sensibilisation.....	33
<b>AXE III</b> .....	35
<b>UNE UNIVERSITÉ QUI CRÉE DES LIENS, QUI FÉDÈRE ET QUI S’ENGAGE</b> .....	35
<b>Objectif 1 : La promotion de la cohésion et de l’appartenance</b> .....	35
1.1 Des lieux de vie étudiants .....	36
1.2 Des temps d’intégration et de rencontres .....	37
1.3 Les actions inter-sites .....	38
<b>Objectif 2 : La découverte</b> .....	39
2.1 La découverte culturelle .....	39
2.2 La découverte du sport universitaire .....	40
2.3 La découverte du patrimoine et du territoire .....	41
2.4 La découverte du monde économique et professionnel .....	42
2.5 La découverte de l’international .....	43
<b>Objectif 3 : L’implication dans les grands enjeux de société</b> .....	44
3.1 La promotion de la transition écologique .....	44
3.2 La promotion de la responsabilité sociétale .....	45
<b>AXE IV</b> .....	46
<b>UNE UNIVERSITÉ QUI VALORISE</b> .....	46
1.1 L’expression artistique .....	46
1.2 La Junior entreprise .....	47
1.3 Les associations et les projets étudiants.....	48
1.4 L’association sportive de l’UPVD .....	49
<b>Objectif 2 : Le respect de l’implication et la reconnaissance de l’engagement étudiant</b> .....	50
2.1 L’appel aux étudiants comme acteurs de la communauté universitaire.....	50
2.2 La valorisation de l’engagement étudiant dans le cursus de formation .....	51
<b>Objectif 3 : Et si on valorisait le temps des étudiants ?</b> .....	52
<b>ANNEXES</b> .....	54
<b>LES ACTIONS RETENUES POUR LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE</b> .....	55
<b>LES ACTIONS FINANCÉES PAR LA CVEC SUR LA PÉRIODE 2021-2024</b> .....	61
<b>LEXIQUE</b> .....	62

## LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

*L'universitas magistrorum et scholarium est, par son histoire, le lieu de recherche et de formation qui réunit les collègues des professeurs et de leurs élèves. Aujourd'hui encore, les étudiantes et les étudiants sont toujours l'objet premier de l'attention institutionnelle ; celle qu'une nation porte à son avenir.*

*Les douze sites d'enseignement de l'UPVD où se retrouvent nos 9 500 étudiantes et étudiants sont autant des lieux d'apprentissages en tous genres, que des lieux de vie en commun pour l'épanouissement de chacune et de chacun. Assis dans un amphithéâtre pour suivre un cours magistral, assis dans une salle de cours pour participer à des travaux dirigés, debout devant une paillasse pour expérimenter des travaux pratiques, travailler en groupe ou seul pour parfaire les apprentissages est nécessaire. Mais chaque étudiante et chaque étudiant doit aussi disposer de temps d'attention, de rencontres, d'échanges, de loisirs et de sociabilité pour construire sa citoyenneté.*

*Université à taille humaine, l'UPVD prône l'exigence académique tout en ayant à cœur de cultiver l'esprit d'ouverture à l'autre, et aux choses du Monde. L'UPVD place chaque usager au cœur de cette stratégie.*

*Engagée dans les transitions – pédagogiques, environnementales, sociétales et citoyennes – l'UPVD porte une vision holistique de ses étudiantes et étudiants. L'UPVD doit préparer au monde complexe qui nous entoure en prenant en compte, chaque fois qu'il sera nécessaire et possible, l'usager dans ses dimensions intellectuelle, physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle et spirituelle.*

*Forte d'une histoire de plus de sept siècles, l'Estudi Major du Moyen-Âge est devenue l'UPVD du XXI<sup>ème</sup> siècle. Elle observe son temps, se remet en cause et se reconstruit en permanence pour que vivent l'esprit critique, la créativité et l'innovation de toutes ses forces vives.*

*C'est pour, et avec les étudiantes et les étudiants, que notre institution a conçu son schéma directeur de la vie étudiante. Il a pour objectif d'apporter à toutes et tous des conditions d'études et de vie estudiantine agréables et optimales. Le schéma directeur de la vie étudiante va activement contribuer à la politique UPVD que je porte avec mes équipes, la création d'environnements positifs.*

*Que la lecture de ce schéma directeur de la vie étudiante laisse aussi la place à l'imagination car, pour paraphraser Bachelard, « imaginer, c'est hausser le réel d'un ton. »*

**Yvan Auguet**  
**Président de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)**  
**Président de la fondation UPVD**

## LE MOT DU VP ÉTUDIANT ET DU CONSEIL DES ÉTUDIANTS

*Entrer à l'Université, c'est franchir une étape dans la vie d'adulte. À l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), chaque étudiant a non seulement le droit, mais aussi le devoir de s'informer, se cultiver et s'exprimer de manière constructive afin d'être prêt à participer à l'avenir collectif. Les moyens d'expression y sont nombreux, que ce soit à travers des associations étudiantes ou une participation dans les instances représentatives de l'université. Chacun peut trouver la voie qui lui correspond.*

*En 2022, un nouveau moyen de travailler avec la communauté universitaire a été créé à l'UPVD : le conseil des étudiants (CDE), qui connaît une dynamique réelle depuis plus d'un an. Cette instance, coordonnée par le vice-président étudiant, rassemble les étudiants les plus engagés, issus de toutes les composantes de l'université et de tous les niveaux d'études, de la L1 au doctorat. Aujourd'hui, le CDE a triplé et regroupe une trentaine de membres actifs. Leur implication croissante leur a permis d'être pleinement reconnus par la communauté universitaire afin d'assurer un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes de l'établissement. En donnant à chacun l'opportunité d'apporter sa pierre à l'édifice « UPVD », le CDE contribue à l'amélioration de la vie étudiante sur les campus et devient un espace privilégié de réflexion et d'action collective. Grâce à ce conseil, portés par une même volonté d'améliorer les conditions d'études et la vie étudiante, nous oeuvrons et parlons de manière collective et structurée pour soutenir les projets étudiants, mais aussi pour contribuer à une réflexion sur de véritables sujets de fond.*

*Ainsi, le CDE a notamment joué un rôle clé dans l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), un processus essentiel qui vise à intégrer les besoins et les attentes des usagers de l'université ainsi que des contraintes qui s'imposent à l'établissement.*

*Grâce aux différentes sensibilités complémentaires de ses membres, le CDE a pu proposer une vision la plus complète et représentative de la vie estudiantine. Il a, pour citer quelques points forts du SDVE, pu mettre en évidence des problématiques liées aux emplois du temps. Le temps constitue un enjeu primordial pour chacun d'entre nous, mais il est encore plus essentiel lorsque nous sommes étudiants. Cet élément nous permet de nous construire en tant qu'étudiant, mais aussi en tant qu'acteur épanoui du monde professionnel et de la vie collective. Le conseil a également insisté sur la nécessité de valoriser et de prendre en compte les engagements des étudiants au quotidien. En effet, ces derniers permettent au même titre que les enseignements traditionnels, de façonner par le contact social, par les projets que l'étudiant mènera, un futur individu qui prendra place dans notre société. Les étudiants du CDE soulignent l'importance de rester plus que jamais vigilants sur les questions de santé, qu'elle soit mentale ou physique. Ces problématiques de santé se traduisent notamment dans le schéma directeur par des propositions pour inciter les étudiants à pratiquer une activité physique régulière, ainsi que des propositions pour faciliter l'accès aux activités physiques. Par ailleurs, compte tenu du nombre d'heures conséquent que passe chacun des usagers sur les différents campus de l'université, le CDE met en évidence l'importance d'avoir des lieux de vie étudiants qualitatifs et adaptés. De l'aménagement de la pinède en îlot vert à l'aménagement de la maison des associations et des étudiants, ces lieux favorisent notamment les rencontres, les échanges, les montages de projets et, de fait, participent à dynamiser l'université.*

*La collaboration fructueuse entre le CDE et la gouvernance de l'établissement pour l'élaboration du SDVE est le signe tangible de la vitalité de l'engagement des étudiants de l'UPVD, de la volonté de placer les étudiants au centre du projet UPVD. Construire, ensemble et pour les cinq prochaines années, la vie étudiante de l'Université de Perpignan Via Domitia ne peut être qu'un gage de succès de cette politique et de réussite des étudiants, tout au long de leur cursus, et au-delà.*

**Quentin Longuemard, Vice-Président Étudiant,  
et les membres du Conseil des Étudiants (CDE)**

## LE MOT DE LA VP VIE ÉTUDIANTE ET CULTURE

*Nous savons que les nombreuses actions menées en direction de la vie des étudiants ont pour but premier de leur permettre de suivre des études supérieures et de les réussir afin de trouver une voie et une insertion professionnelle. En ce sens, des champs majeurs et indispensables à la réussite sont identifiés pour répondre à des besoins que nous pourrions qualifier de premiers : une situation économique favorable, un logement, les moyens de bien se nourrir, accéder aux soins et pouvoir se déplacer.*

*Cependant, la réussite ne passe pas seulement par la réponse à des besoins matériels. Le temps des études supérieures est en effet un temps de construction plein et entier qui ouvre sur l'acquisition de compétences disciplinaires, mais qui ne doit surtout pas faire l'économie de l'acquisition d'aptitudes sociales et citoyennes. Nos étudiants sont certes, les acteurs économiques de notre futur, mais ils sont aussi les acteurs politiques du monde que nous aspirons à construire. Le sport, la culture ou la vie associative qui participent à la vie étudiante sont ainsi, au-delà des temps de plaisir, de loisirs, de détente, des leviers essentiels d'accompagnement des jeunes adultes vers la citoyenneté.*

*Les Universités doivent ainsi assumer une double responsabilité en direction de leurs usagers : leurs formations leur offrent ces compétences disciplinaires et les dirigent vers le monde économique et leur vie étudiante, facilitatrice des formations, contribue directement à la révélation d'humains créatifs, engagés, respectueux du monde et des autres, capables de vivre ensemble.*

*La vie étudiante à l'UPVD vient ainsi réparer des inégalités, des fragilités, des souffrances. Elle dynamise, offre des temps de rencontres, d'échanges, révèle des talents. Elle impulse, responsabilise, interpelle, mobilise. Elle est vecteur d'énergie, d'inventions, de questionnements, elle participe à créer le groupe.*

*Si la Vie Étudiante revêt une réelle vitalité au sein de l'UPVD, il y a toutefois toujours un temps qui appelle un bilan nécessaire, pour vérifier que ce que l'université porte est ce qui convient le mieux aux étudiants, pour que les failles soient comblées, pour que les pièces du puzzle des actions et des dispositifs développés soient réunies de manière à leur donner du sens et les inscrire au plus près des valeurs portées par la gouvernance. Ce faisant, la Vie Étudiante se pare d'une dynamique politique globale qui ne peut que la renforcer, l'améliorer, et, in fine, bénéficier aux étudiants et à tout l'établissement.*

*Ce projet politique prend ici la forme d'un schéma directeur de la Vie Étudiante, une forme qui permettra, en outre, que la politique de l'UPVD en faveur de la vie étudiante soit connue, reconnue, valorisée et déployée. Ainsi, ce document, conçu pour les cinq prochaines années, a pour objectif de décliner les orientations stratégiques en matière de vie étudiante, et de penser leur faisabilité, en définissant et structurant les actions ainsi qu'en les planifiant.*

**Caroline Perche,  
Vice-Présidente Vie Étudiante et Culture**

# LE CONTEXTE ET LA DÉFINITION DE LA VIE ÉTUDIANTE

L'université de Perpignan via Domitia fait partie des 7 universités de la région Occitanie. Université pluridisciplinaire répartie sur 11 sites<sup>1</sup>, elle compte 4 unités de formation et de recherche dont 1 école d'ingénieurs, 3 instituts, et 17 laboratoires de recherche. Elle accueille chaque année plus de 9 000 étudiants de 120 nationalités différentes qu'elle accompagne vers la réussite.

Le territoire dans lequel s'inscrit l'université est marqué par de fortes inégalités sociales et représente un enjeu majeur en termes d'égalité des chances. Les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude figurent en effet parmi les plus pauvres de France, et l'accès à l'emploi y est difficile. La commune de Perpignan compte neuf quartiers de la politique de la ville (QPV) où vit un quart de sa population. Le taux d'étudiants boursiers à l'université est très élevé : 40,5% contre une moyenne nationale de 36,3% en 2022-2023.

Parmi les missions qui lui sont fixées à l'article [L123-2](#) du code de l'éducation, l'UPVD doit « *contribuer à l'amélioration des conditions de vie étudiante, à la promotion du sentiment d'appartenance des étudiants à la communauté de leur établissement, au renforcement du lien social et au développement des initiatives collectives ou individuelles en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante* ».

**L'UPVD adopte une définition large du concept de vie étudiante** qui regroupe toutes les actions qui concourent à aider l'étudiant à suivre et réussir ses études supérieures afin de trouver une voie et une insertion professionnelle. Aussi, elle comprend : les activités et actions sportives, la santé des étudiants (accès aux soins et actions de prévention), l'accompagnement social, qui trouve sa matérialité dans des aides financières et matérielles ou des offres d'emplois étudiants, la culture, la vie associative, les mesures inclusives et d'accompagnement des étudiants à besoins pédagogiques spécifiques et l'accueil et les conseils d'orientation, les actions Vie Étudiante en direction des étudiants internationaux, l'accompagnement à la recherche de stages et d'emplois, ou encore la communication sur la Vie Étudiante.

Elle se veut également un levier de réussite en participant activement au déploiement des différents talents étudiants, au-delà du pur disciplinaire, en sachant les accompagner, les mettre en lumière, les valoriser. Ce faisant, des étudiants curieux, ouverts sur le monde, bien dans leur peau, améliorent leur potentiel professionnel, et, au-delà, leur place dans la collectivité. La Vie Étudiante de l'UPVD doit ainsi aider à la réussite personnelle, sans omettre de contribuer directement à promouvoir des valeurs citoyennes. Pour y parvenir, la Vie Étudiante de l'UPVD s'engage aussi, aux côtés de la Vice-Présidence Formation et des Composantes, à valoriser le temps étudiant, élément clé pour que la construction professionnelle et citoyenne des étudiants soit optimale.

---

<sup>1</sup> 4 sites à Perpignan et 4 autres dans les Pyrénées-Orientales (Canet, Tautavel, Font-Romeu et Port-Vendres), 3 sites dans l'Aude (2 à Narbonne et 1 à Carcassonne).

# LA STRUCTURATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À L'UPVD

A l'Université de Perpignan, la vie étudiante est portée au niveau de la gouvernance par une **vice-présidence Formation et Vie universitaire, une vice-présidence déléguée à la Vie étudiante et culture** et **des chargés de mission Culture, Handicap et du Sport de haut niveau**.

**Le Vice-Président Etudiant (VPE)** représente les étudiants au sein de l'équipe présidentielle. Il est élu au Conseil d'Administration par les usagers et nommé par le président parmi les étudiants candidats à cette fonction. Il participe aux réunions de l'équipe de direction et à l'ensemble des instances.

**De nombreux services de l'Université** sont en charge du développement de la vie étudiante : le Service Vie Étudiante et Culture (SVEC) et le Service Accompagnement à la Réussite des Etudiants (SARE), tous deux rattachés à la Direction de la Formation et de la Vie Universitaire (DFVU), le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), le Service de Santé à l'Étudiant (SEE). D'autres services contribuent ou sont en appui : le Service des Relations Internationales et Transfrontalières (SRIT), notamment avec son Welcome Desk, le Service de l'Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat (SIPE), le Service Communication, le service commun de la documentation (SCD) ou la DST (direction des services techniques).

**Les associations étudiantes** sont essentielles au dynamisme de la vie étudiante. Une quarantaine sont actives à l'UPVD. Elles assurent un maillage territorial sur l'ensemble des sites de l'Université. La configuration multi-sites de l'établissement conduit naturellement à une organisation de proximité des services à l'étudiant. Des interactions fortes ont été développées entre le niveau central et celles-ci.

L'ensemble de ces acteurs sont amenés à porter la stratégie de la vie étudiante de l'Université devant les instances et conseils : **le Conseil des Etudiants<sup>2</sup> (CDE), la commission Contribution de Vie étudiante et de Campus (CVEC), le conseil du Service Universitaire des Activités Physiques et sportives (SUAPS), le conseil du Service de Santé Etudiant (SSE), la Commission Formation et Vie universitaire (CFVU), et le Conseil d'administration**.

---

<sup>2</sup> Créé en 2021 par la DFVU, ce conseil réunit une vingtaine d'étudiants élus ou représentants d'associations étudiantes de l'UPVD, la Vice-Présidente Vie Etudiante et Culture la directrice de la DFVU, la cheffe de service du SVEC et les chargés de mission VE, sous la coordination du Vice-Président Etudiant. Il dispose d'un budget et d'un bureau afin de mener à bien ses différentes missions.

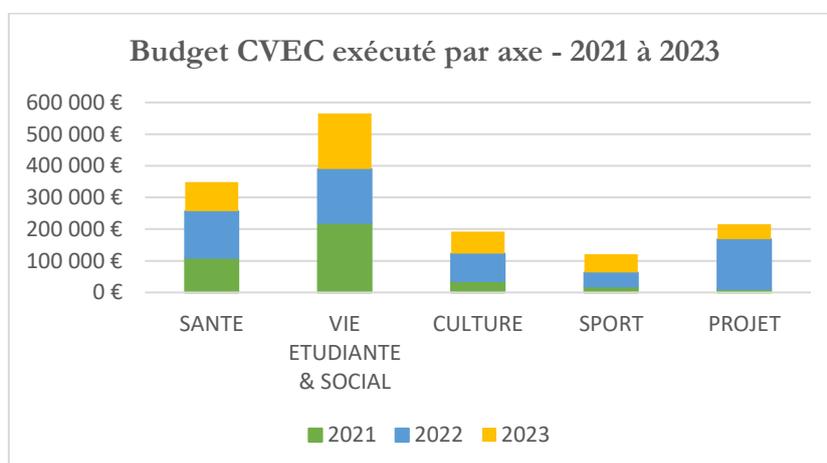
# LA POLITIQUE DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UPVD

Depuis l'adoption de la loi Orientation et réussite étudiante en 2018, l'université dispose de moyens spécifiques dédiés à la vie étudiante au travers de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) payée par les étudiants<sup>3</sup>. Les sommes collectées permettent de financer des actions hors formation et d'assurer le fonctionnement de certains services dédiés aux étudiants.

Comme prévu règlementairement, **une commission CVEC** a été instaurée à l'UPVD chargée de s'assurer du bon usage de cette enveloppe. La commission propose la répartition du produit de la contribution vie étudiante, débat des actions à déployer et établit un bilan des actions menées et présentées en conseil d'administration chaque année.

Cette contribution a permis depuis 2020 à l'UPVD de développer nettement la vie étudiante avec des priorités données qui ont pris forme et sont formalisées dans ce schéma directeur avec des perspectives renforcées tracées pour la période 2024-2029.

L'enveloppe annuelle moyenne perçue par l'Université est de 500 000€. Sur la période 2021-2023, l'UPVD a investi 1 443 000€ pour la vie étudiante selon la répartition ci-dessous :



*NB : En 2022, le montant de projets comprend le financement de la rénovation de la Maison des Arts et de la Culture à hauteur de 147 000€ par la CVEC.*

L'Université vient compléter l'enveloppe CVEC pour permettre à la vie étudiante de s'épanouir. On peut citer pour exemple, la prise en charge de la masse salariale des personnels titulaires affectés à la vie étudiante (212 000€ par an), ou encore la prise en charge de l'entretien des locaux liés à la vie étudiante (4 000 m<sup>2</sup> dédiés, soit 320 000€/an).

<sup>3</sup> 105€/étudiant à la rentrée universitaire 2024/2025. Une partie finance les actions vie étudiante du CLOUS.

# L'ÉLABORATION ET LE SUIVI DU PREMIER SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

L'UPVD a élaboré et adopté en 2024 son tout premier schéma directeur de la vie étudiante afin de définir ses priorités en la matière pour les 5 années à venir. Son élaboration s'est appuyée sur la réalisation d'un diagnostic permettant d'identifier les forces et les faiblesses de l'université. Les étudiants ont largement contribué à cet exercice. En effet, les membres du Conseil des étudiants se sont réunis chaque semaine de janvier à début avril 2024 pour participer aux réunions de travail animées par la Vice-Présidente en charge de la Vie étudiante.

De ce diagnostic sont apparues certaines évidences : l'UPVD est déjà très engagée pour faciliter l'accès des étudiants aux études et leur réussite, et très engagée aussi pour protéger ses étudiants et les ouvrir sur le monde. Cet engagement se trouve encore dans la volonté de valoriser des talents et des compétences. Mais il existe encore des améliorations possibles et l'élaboration de cette politique a reposé sur l'avis critique et constructif des étudiants pour définir de nouvelles stratégies et actions.

Ce schéma directeur est donc l'aboutissement d'un an de travail collectif, d'un maître d'ouvrage, les étudiants, et d'un maître d'œuvre, l'UPVD. Il nous engage à ce que la Vie Etudiante libère plus encore les étudiants des obstacles pour favoriser leur réussite (I), à ce qu'elle participe mieux à protéger ses étudiants (II), à ce que la Vie Etudiante de l'UPVD soit une actrice déterminée à ouvrir sur le monde et à construire la citoyenneté (III) et qu'elle valorise plus que jamais ceux à qui elle est dédiée (IV).

## **Suivi de la mise en œuvre du schéma**

Un comité de pilotage constitué des VP CFVU, VP VEC, VP E, des chargés de mission, de la direction de la DFVU, des chefs des services dédiés à la vie étudiante, et des membres du Conseil des Etudiants devra produire un bilan annuel présenté à la CFVU établi sur la base des actions retenues déclinées sous la forme de fiches-actions détaillées<sup>4</sup> ainsi qu'un bilan à mi-parcours et un bilan en fin de contrat présentés en Conseil d'administration.

---

<sup>4</sup> Outils de déploiement et de suivi des actions dont la synthèse figure sous forme de tableau en annexe.

**Les étudiants qui se sont mobilisés pour l'élaboration de ce schéma directeur de la vie étudiante et membres du CDE (Conseil des Etudiants) méritent un hommage et des remerciements sincères pour leur implication et l'aide véritable qu'ils ont apportée :**

Quentin Longuemard, Vice-Président Etudiant, Evan Delot (M2 SJE), Sarah Laguillermie (M1 LSH), Margot Joly (L3 SJE), Alexis Rouche (5<sup>ème</sup> année Sup'EnR), Benjamin Franskin (doctorant LSH), Elsa Justafre (M1 IAE), Tom Horning (M2 IAE), Esteban Morinière (L3 SEE), Loann Faure (L3 SCIENCES DE LA VIE), Fanny Paulhiac (L2 SJE), Téo Zitouni (L3 SJE), Lisa Planes (BUT2 IUT), Elya Bouyssou (L1 LSH), Thomas Payard (IEJ SJE), Jorge Gelade Panzo (L2 LSH)



Sont également remerciés tous les services qui ont contribué à l'élaboration de ce schéma : le Service Vie Étudiante et Culture (SVEC) et le Service Accompagnement à la Réussite des Etudiants (SARE), le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), le Service de Santé à l'Etudiant (SEE), le Service des Relations Internationales et Transfrontalières (SRIT), le Service de l'Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat (SIPE), et le Service Communication.

## LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'UPVD

**Cette ambition n'est possible que parce que les étudiants ont de nombreux amis et soutiens :**

- Le [CROUS Montpellier-Occitanie et le CLOUS de Perpignan](#),
- Les mécènes de la [Fondation de l'UPVD](#),
- Les collectivités locales :
  - o La [Région Occitanie](#),
  - o Le [Conseil départemental des P.O.](#),
  - o Les agglomérations du [Grand Narbonne](#), de [Carcassonne](#) et de [Perpignan Méditerranée Métropole](#),
  - o Les municipalités de [Perpignan](#), [Narbonne](#), [Carcassonne](#), [Font-Romeu](#),
  - o Le [Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des sports du Gouvernement d'Andorre](#).

**L'UPVD a également à ses côtés, par ordre alphabétique :**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des P.O., l'ADRET Europe Direct, Aternaltiba 66, AIDES 66, ARIEDA 66, l'APF 66 France Handicap, l'ARS (Agence Régionale de la Santé), l'AFEV, Acti-City Aude, l'Atelier Canopé 66, l'Archipel/El Médiateur, l'Association des Amis du Musée Rigaud, la Bibliothèque Sonore, la CAF des P.O et de l'Aude (Caisse d'Allocations Familiales), La Casa Bicileta, la Casa Musicale, Le CEGIDD (Centre de dépistage) de Perpignan, Le Centre de Santé Sexuelle, El Centro Espagnol, City-bus Narbonne, le CLAT de Perpignan (Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse), le Club de Canet Natation 66, le Club de Rugby à XIII Féminin, le CMP de Thuir (Centre Médico-psychologique), la CPAM des P.O. et de l'Aude (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), le Conservatoire de Perpignan, la Coordination Sécurité Routière des P.O., le CREPS de Font-Romeu, le Défenseur des Droits, le District de football des P.O., l'Association Catalane pour le Don du sang bénévole, les Dragons Catalans, En Avant Toute(s), EFS Maison du Don 66, EMMAÜS Catalogne, l'Espace Aquatique du Moulin-à-Vent de Perpignan, l'Espace Info Jeunesse de Narbonne, le Five Center de Perpignan (Futsal), l'Association Flashback, France Addiction, France Service, France Victime 66, le GED AGRI Compétence 66, l'association Hatko Dance, l'association Il faudra Leur Dire Perpignan, l'Info Jeune 66, L'Institut Jean Vigo, Jazzèbre, l'association Joseph Sauvy, J'Dance tout en fitness 66, le Judo-Club Catalan, la Ligue de l'Enseignement, LGBT 66, Main d'Argent, la MDA de Perpignan, de Narbonne et de Carcassonne (Maison des Adolescents), la Maison Bleue, MFPF (Planning Familial Perpignan), la MDPH des P.O. (Maison départementale des Personnes handicapées), La Maison du travailleur Saisonnier, Médiance 66, MédiArt, les médiathèques de Perpignan et de Narbonne, MGEN/Harmonie, la Mission locale des Jeunes, Nonie et Toit (habitat inclusif), l'association Parenthèse, le Parc des Sports du Moulin-à-Vent de Perpignan, le Patio des Arts, la Pépinière de Narbonne, Le Petit Agenda, l'association Les Petits Débrouillards, Pôle Emploi, la Police Nationale, l'association PSI (Plateforme Solidarité Internationale), les Restos du Cœur 66, Roule ma Frite 66 (Pôle mobilité auto Solidaire), Route 66, Saint-Cyprien Golf resort, Sankéo Perpignan, l'Association Catalane de Sauvetage et de secourisme, SDIS 66, SOS Racisme, le SMIT, Spéléo Canyon Club du Vallespir, l'association Tennis Club le Briolet, le Terminal des Loisirs de Font-Romeu, Théâtre et Cinéma Scène Nationale de Narbonne, l'association Troupuscule, UNADEV Perpignan, UNICEF 66, l'Association

USCMVT (tennis-padel), l'USAP et l'USAP Féminin, l'USSAP, Vélo en Têt, Virtual Access, Welcome 66.

L'Établissement remercie vivement l'ensemble de ces acteurs, très actifs en matière de logement, de restauration et de mobilité mais aussi pour faciliter l'accès au sport et à la culture, ou encore l'accompagnement des associations étudiantes, pour les nombreuses actions qu'ils aident à mettre en œuvre en faveur des étudiants de l'UPVD.

## **AXE I**

### **UNE UNIVERSITÉ QUI REND LES CHOSES FACILES ET LIBÈRE DES OBSTACLES**

La période de la vie d'un étudiant est une période décisive : elle conditionne tout l'avenir de celles et ceux qui choisissent de se former dans le supérieur. Or, bien que pleine de promesses, cette période de vie est parfois semée d'embûches que sont par exemple la difficulté de choisir sa formation, le manque d'autonomie financière, ou encore la diversité des profils et des situations.

Les étudiants primo-entrants doivent pouvoir trouver immédiatement leur place au sein de leur établissement pour s'y épanouir. L'enjeu pour l'UPVD est de faciliter l'accès à l'information dispensée en continu afin de bénéficier au mieux du service public qui leur est dédié. L'UPVD assure à cette fin un accueil éclairant et adapté qu'elle doit encore améliorer (Objectif 1).

D'importantes disparités socio-économiques existent malheureusement parmi nos étudiants : le soutien du CROUS est central pour l'accompagnement financier des étudiants par l'attribution de bourses d'études, mais nombre des usagers sont confrontés, malgré ces attributions, à une grande précarité, obstacle majeur à la réussite universitaire. La lutte contre la précarité est prise en charge par l'établissement par des soutiens matériels, tels que le FSDIE social, les aides financières d'urgence ainsi que les exonérations de frais d'inscription. Un travail en collaboration avec le CROUS est également réalisé pour des dons alimentaires gratuits et l'UPVD soutient aussi une épicerie solidaire depuis 2021. Ce soutien nécessite d'être pérennisé et amélioré (Objectif 2).

Enfin, les étudiants ne connaissent pas tous le même parcours de vie ni les mêmes aspirations. Certains, dans des dynamiques ambitieuses et riches prennent le pari d'un double projet, sportif ou artistique ; d'autres plus contraints, subissent des entraves économiques ou familiales les obligeant à une activité salariée parallèle ou à un soutien de famille. D'autres encore se trouvent en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé. L'UPVD s'efforce d'apporter à tous ces profils un accueil adapté et inclusif qu'elle vise progressivement à élargir et renforcer sur certains points, notamment en lien avec le nouveau schéma directeur du handicap (Objectif 3).

## Objectif 1 : Assurer un accueil éclairant et adapté, avant et pendant les études

L'Université de Perpignan Via Domitia, c'est d'abord une main tendue vers la jeunesse qui souhaiterait la rejoindre. Elle a à cœur de lui montrer toutes ses facettes, pour que les lycéens puissent l'intégrer sans appréhension, en confiance. Il lui importe, avant toute chose, que ses portes soient grandes ouvertes et qu'une fois franchies, tous y trouvent sa place.

Pour mieux faire connaître ses caractéristiques et être plus attractive, l'UPVD tisse des liens renforcés avec l'ensemble du système éducatif.

Afin d'assurer un accueil qualitatif des primo-entrants qui font le choix de la rejoindre, l'UPVD développe plusieurs actions d'intégration et de diffusion de l'information en continu.

### 1.1 Des liens avec l'Université créés dès le lycée et une aide à l'orientation proposée

Dans le cadre de son **plan général d'attractivité** élaboré en 2023, l'Université travaille de concert avec les lycées pour accompagner au mieux les lycéens à choisir leur voie et à entrer aisément dans le supérieur. Le service Accompagnement à la réussite, par le biais de son BAIO (Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation), organise ainsi sa présence aux salons du supérieur, aux forums post-bac, et coordonne des équipes pédagogiques et des étudiants ambassadeurs lors d'interventions dans les lycées.

Dans cette dynamique d'orientation active, **les Journées Portes Ouvertes de l'Université** sont un temps apprécié de rencontres entre les enseignants-chercheurs et les lycéens. Ces derniers, comme leur famille, peuvent visiter le campus, assister aux enseignements de leur choix, comprendre comment fonctionne l'établissement et tout ce qu'il a à leur offrir. Ainsi, la construction du projet des futurs bacheliers est réalisée dans le dialogue et l'échange avec des universitaires pour des choix solides et réfléchis.

Les lycéens sont également invités à des enseignements en immersion, qu'ils choisissent selon leurs aspirations, et le **projet COMPAS**, qui associe les élèves à de multiples activités, leur fait découvrir ce que l'Université propose au-delà des formations.

L'UPVD est également présente dans le cadre des **Cordées de la réussite**, dont le principe est le parrainage de lycéens par des étudiants. Ce dispositif permet notamment d'initier les futurs étudiants à la méthodologie universitaire, et de créer du lien entre eux grâce à de nombreuses activités de cohésion. Les étudiants engagés en tant que tuteurs multiplient ainsi les expériences, qu'ils peuvent valoriser dans leur cursus et dans leur CV, tandis que les lycéens discutent, découvrent, affinent leurs choix.

*Plus de 1 100 élèves accompagnés par les Cordées depuis 2021. En moyenne, 370 élèves encadrés par 113 tuteurs de l'UPVD et 22 établissements partenaires chaque année.*

**Pour aller plus loin : ce plan pourrait être enrichi d'actions associant d'avantage les étudiants (délégués des promotions, des étudiants ambassadeurs, membres du Conseil des Etudiants, afin de donner un aperçu de la richesse de la vie étudiante et de la vie associative à l'UPVD. Une réflexion est à mener pour permettre des temps d'immersion dans la vie étudiante de l'UPVD (activités sportives, associatives, culturelles, et de recherche).**

**S'agissant des Cordées, cette action nécessite d'être déployée sur les antennes de l'UPVD et notamment à Narbonne, dans la réflexion portée dans le cadre du plan d'attractivité.**

## 1.2 Des temps d'accueil dédiés aux primo-entrants

Chaque année, l'Etablissement accueille plus de **2 200 étudiants primo-entrants. A leur arrivée, la première semaine de septembre, plusieurs journées sont consacrées à la présentation de l'environnement universitaire.** Ces premiers jours de l'entrée à l'Université sont un moment privilégié où tous se croisent, se côtoient, se rencontrent, pour rendre plus faciles les années universitaires ultérieures et offrir des objectifs de réussite et d'épanouissement durant et après le cursus aux nouveaux étudiants.

**Au côté de l'accueil assuré par les équipes pédagogiques et administratives des composantes, l'offre de services des structures dédiés à l'étudiant** est présentée (le service Vie Étudiante et Culture, le service des Sports, le service de Santé étudiant, le service Accompagnement à la Réussite des Etudiants, le bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation, le bureau des Etudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers, le service de l'Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat, la bibliothèque universitaire, le CROUS, le service du numérique).

Nos **étudiants ambassadeurs** ont pour mission, quant à eux, de raconter leur expérience, de proposer leur aide de pair à pair.

**Ces journées d'accueil** apportent aussi un regard sur les sujets forts de la lutte contre la discrimination, l'égalité homme/femme et la transition écologique. Ils sont développés par des spécialistes afin que les primo-entrants connaissent les valeurs citoyennes chères à l'UPVD. Ces journées se clôturent à Perpignan par **une soirée d'intégration** avec repas et animation DJ, organisée avec la collaboration du CROUS, sur le campus principal du Moulin-à-Vent pour tous les étudiants primo-entrants.

Sur les antennes de l'UPVD, les actions d'accueil et d'intégration des primo-entrants s'appuient sur les partenariats tissés avec les collectivités territoriales qui s'investissent dans la vie étudiante. **A Carcassonne**, l'IUT co-organise avec la Ville une journée d'intégration étudiante mi-septembre et une soirée d'intégration pour les étudiants du supérieur qui a lieu fin septembre. **A Narbonne**, l'UPVD et la communauté urbaine du Grand Narbonne assurent une série de réunions d'informations avec chaque promotion de primo-entrants de l'UFR de droit et de l'IUT et la ville de Narbonne participe à l'organisation fin septembre de la soirée d'intégration. **A Font-Romeu**, une Journée d'intégration est organisée début septembre par l'UFR STAPS suivie d'une soirée organisée par les associations étudiantes.

**Pour aller plus loin : Il importe de conforter des dispositifs adaptés à chaque site universitaire, en collaboration avec le CROUS et les collectivités territoriales. Il est également nécessaire d'ouvrir plus spécifiquement cette semaine d'intégration aux étudiants internationaux qui découvrent non seulement un nouveau territoire et une nouvelle culture, mais aussi un nouvel établissement d'enseignement supérieur. L'UPVD s'engage dans l'amélioration continue de l'accueil des étudiants internationaux. Elle développe tous les dispositifs nécessaires à l'obtention du label Bienvenue en France auquel elle candidate en 2024/2025.**

**En dehors des journées d'intégration, les primo-entrants et les néo-entrants peuvent participer à des événements contribuant à l'intégration en début d'année universitaire tels que les campus week et campus day.**

Il apparaît aussi que les étudiants venus d'autres établissements d'enseignement supérieur et s'inscrivant **comme néo-entrants en L2, en L3, en Master (937 étudiants en 2023) et à l'école d'ingénieurs Sup'EnR (40 étudiants en 2023), ne connaissent pas de temps d'intégration spécifique.** Il convient de mieux les informer des dispositifs existants qui leur sont aussi ouverts.

**Pour aller plus loin : Pour ce public, plus aguerri et mieux informé sur les services à l'étudiant que les primo-arrivants, l'intégration consiste à donner des repères essentiels pour progresser aisément au sein de l'université et à créer du lien entre étudiants, avec les services administratifs et avec les équipes pédagogiques. Une coordination centrale, déployée par les responsables de formation et de Sup'EnR et les équipes pédagogiques, est dès lors à organiser.**

**Enfin, il est également envisageable d'optimiser ces temps d'accueil de rentrée en invitant l'ensemble des équipes pédagogiques lors des rencontres avec les nouveaux arrivants, ainsi que le Conseil des Etudiants et les étudiants ambassadeurs.**

### 1.3 Des informations dispensées en continu

Dans chaque service, les personnels renseignent au mieux nos étudiants. **Une Université à taille humaine, comme celle de Perpignan, facilite ces échanges directs.**

En complément, tout au long de l'année, **l'information en direction des étudiants est accessible par de multiples ressources, supports et lieux d'accueil.**

**Le site internet de l'UPVD**, a fait peau neuve en 2023/2024 pour rendre plus lisible tout ce qui concerne l'UPVD : sa gouvernance, les grands projets stratégiques son organisation, l'annuaire, l'offre de formation de l'UPVD, etc., mais bien sûr aussi tous les dispositifs à l'étudiant. Par ailleurs, l'actualité, les offres, les événements, sont mis à jour quotidiennement. **L'onglet Vie de Campus** informe sur les dispositifs existants (aides sociales, vie associative, engagement de l'étudiant, emploi étudiant, etc.) ainsi que sur les programmations culturelles et sportives, et permet de s'y inscrire ou encore de prendre RDV avec le service de santé.

**Une application UPVD** est aussi mise à disposition depuis 2020. Elle donne accès à de nombreuses informations de vie de campus (sport ; culture ; CROUS, ...) et à l'emploi du temps individuel. Les notifications les plus importantes (sécurité ; grands événements) sont communiquées en push. L'établissement déploie également **une**

**agora numérique** (rocketchat) pour permettre aux étudiants d'échanger entre eux et avec les collègues sur leur formation, la recherche et la vie de campus.

Cette communication s'appuie aussi sur **les réseaux sociaux**. L'établissement présente toutes les nouveautés et les invitations générales sur son compte Facebook et Instagram, de même que le service des sports, la Vie étudiante et culture, le service handicap et les Cordées de la réussite, qui viennent compléter, sur leur terrain, la mise à disposition de leurs actions et de leurs événements.

**Un guide sous format papier** présentant les plans des campus, les actions de l'année, les réponses aux questions type des étudiants mais aussi nos partenariats et les structures aidantes, est distribué aux primo-entrants et reste en libre distribution tout au long de l'année pour tous les étudiants. Cependant, rien ne vaut la communication directe.

**La signalétique** a été repensée récemment sur des antennes de l'université (Carcassonne et Mailly) mais celle du Campus du Moulin-à-vent a perdu de son efficacité et mérite d'être repensée.

**Un accueil et une communication spécifiques** sont déclinés également en direction des étudiants internationaux. Il s'agit d'un bureau d'accueil permanent intitulé « **Welcome Desk** ». Depuis la rentrée 2021, celui-ci est installé dans le bâtiment base de l'Université, dès l'entrée de l'établissement, et abrite une chaîne de personnels et de partenaires venant informer les étudiants internationaux sur tous les services à l'étudiant proposés par l'Université et à l'extérieur de l'Université (CPAM, CAF etc.) et les accompagnant dans toutes les démarches administratives qu'ils doivent accomplir lors de leur arrivée dans l'établissement et, plus largement, tout au long de leur scolarité à l'UPVD.

*622 étudiants internationaux accueillis par le Welcome desk depuis son ouverture en septembre 2021*

La communication prend aussi la forme de pages dédiées du site Internet de l'UPVD qui permettent de réaliser des démarches en ligne, d'un guide au format numérique et papier réalisé en commun avec la Coordination Territoriale Occitanie Est (CTOE), et d'une fiche Campus France.

Malgré l'ensemble de ces outils et l'implication des personnels des différents services, **la consultation réalisée auprès des usagers via le Conseil des Etudiants** révèle que la communication doit être encore renforcée, tant les actions relatives à la Vie Étudiante sont nombreuses et noyées dans le flot d'informations qui sont diffusées. Tout d'abord par la création d'interlocuteurs spécifiques, capables d'orienter les étudiants sur l'ensemble des périmètres de la vie étudiante. A cette fin, l'UPVD a commencé par installer **un personnel relais Vie Étudiante dans la Maison de l'Étudiant du site de Narbonne, ainsi que des contrats emploi étudiants dédiés sur le campus du Moulin à Vent, sur le campus Mailly et sur le site de Font-Romeu. Assurant des permanences**, ils permettent d'être au plus près de nos usagers et immédiatement disponibles pour toute question. **A Carcassonne, un guichet d'accueil géré par le CROUS** informe les étudiants sur les dispositifs de vie étudiante, en coordination avec la Ville et l'UPVD.

*Une moyenne de 63 contrats emplois étudiants proposés par an par l'établissement pour des durées de 20 à 560 heures rémunérées à 110% du SMIC*

**Pour aller plus loin :** Ces permanences doivent être enrichies, sur le site du Moulin-à-Vent, par l'installation d'un guichet unique à destination de tous les étudiants. Forte de l'expérience du Welcome Desk, l'UPVD a pour projet d'engager une réflexion sur son format et son organisation.

Les enseignants sont également des relais privilégiés de diffusion de l'information relative à la vie étudiante. **Quatre composantes de l'établissement (IAE, IUT, SJE et STAPS) ont désigné un enseignant, qui, très facile d'accès et au plus près des étudiants, assume la responsabilité de référent Vie Étudiante.** Non seulement sources d'informations auprès des étudiants, ils participent au lien avec les services de la Vie Universitaire et impulsent des dynamiques associatives.

**Pour aller plus loin :** ce dispositif de référent VE mériterait d'être élargi à l'ensemble des composantes et renforcé par l'animation de ce réseau. Des réunions avec les services VE et le CDE favoriseraient la richesse des échanges et la diffusion des informations comme le pilotage du schéma directeur vie étudiante.

Quant au dispositif classique de communication, le Conseil des Etudiants observe que la tonalité, le modèle de communication et la visibilité des informations en direction des usagers ne portent pas les résultats escomptés. Le sondage réalisé par le CDE auprès des étudiants des campus a révélé en effet que des leviers d'amélioration sont à envisager en impliquant les plus à même de connaître « le langage des étudiants ». De même, les associations étudiantes attendent un relais de diffusion des posts des événements qu'ils organisent sur l'Instagram UPVD.

**Pour aller plus loin :** l'association des étudiants - par l'intermédiaire de référents Vie étudiante de chaque composante et chaque site - doit être organisée auprès du service communication lors des campagnes de communication VE d'importance, et une réflexion doit être menée pour améliorer la mise en valeur des activités des associations et de l'évènementiel institutionnel.

Enfin, la question des panneaux d'affichage se pose aussi : toutes les informations institutionnelles du campus s'affichent dans les tableaux vitrés des composantes, mêlant formation, recherche, vie étudiante.

**Pour aller plus loin :** l'installation de quelques grands panneaux à des endroits stratégiques de passage étudiants (pinède ; porche d'entrée du Moulin-à-Vent ; future Maison des Etudiants ; tiers-lieux étudiants des campus et des sites ; cafétérias des différents campus et site) permettrait d'accentuer la visibilité de la Vie Étudiante.

## Objectif 2 : Un soutien matériel

La vie d'un étudiant, qui travaille tous les jours pour construire son avenir, peut rencontrer de nombreux obstacles matériels. L'UPVD a conscience que les débuts d'une vie autonome ne bénéficient pas d'une expérience de vie adulte encore solide permettant de disposer de toutes les ressources nécessaires à la vie quotidienne. De fait, qu'il s'agisse d'un **accompagnement à l'accès aux droits ou d'un soutien financier**, l'UPVD met en place plusieurs dispositifs qui peuvent être renforcés.

### 2.1 Des partenariats de proximité et des permanences pour de l'accompagnement social et administratif

Savoir comment se loger, comment renseigner différents dossiers administratifs permettant l'accès aux droits sociaux, à l'assurance maladie, comment se protéger en cas de conflit, doit s'apprendre progressivement.

Afin que cet apprentissage parvienne aux moments opportuns pour les étudiants, l'UPVD s'appuie bien sûr sur les assistantes sociales du CROUS, mais elle met aussi en place des permanences animées par des partenaires compétents et aidant. **La CPAM, mais aussi la CAF et d'autres partenaires** offrent toutes les informations et l'accompagnement nécessaire au montage de dossier en s'installant **plusieurs heures par semaine sur le Campus du Moulin à Vent**. Le Fonds Initiative Jeune (FIJ) de la ville de Perpignan est également présent pour expliquer les aides aux projets étudiants. Au niveau des antennes, **l'UPVD, l'Agglomération du Grand Narbonne et le CROUS ont installé deux personnels permanents à la MDE du site de Coubertin à Narbonne** qui accompagnent les étudiants vers les offres de vie étudiante que l'UPVD, la collectivité et le CROUS proposent. A Carcassonne, la Ville et le CROUS proposent une offre identique à proximité du campus Fert.

Il apparaît aussi que des problématiques spécifiques (accès au droit, discriminations, droits des personnes en situation de handicap particulièrement) sont exposées lors des entretiens avec ces organismes et associations, qui justifient de proposer des interlocuteurs adaptés : des permanences des défenseurs des droits sur le campus principal sont à ajouter aux dispositifs existants, de même que des permanences de l'association Joseph Sauvy, qui sont en cours d'organisation pour informer au plus près des droits accessibles aux étudiants en situation de handicap. Enfin, France Services peut parfaitement venir compléter ces soutiens hebdomadaires. Les rapprochements et signatures de conventions doivent être engagés.

*521 rendez-vous organisés en 2023/2024 avec la CPAM, la CAF, Médiance 66, ou le service de la Ville de Perpignan.*

**Pour aller plus loin : Installées en premier lieu sur le campus principal de Perpignan, ces permanences répondent à de nombreuses sollicitations des étudiants. Leur nécessité est donc avérée et justifie qu'elles soient déployées sur l'ensemble de nos antennes en présentiel ou à distance.**

**Pour répondre à d'autres besoins (accès au droit, discriminations, droits des personnes en situation de handicap particulièrement), des permanences des défenseurs des droits sur le campus principal sont à ajouter aux dispositifs existants, de même que des permanences assurées par l'association Joseph Sauvy spécialisée dans le handicap. Enfin, les maisons France Services peuvent parfaitement venir compléter ces soutiens hebdomadaires.**

## **2.2 Des aides financières et du soutien alimentaire et matériel**

Des dispositifs nombreux portés par le CROUS ont pour vocation d'assurer l'accès de tous à l'enseignement supérieur. Les **bourses d'études, l'accès au logement et le repas à un euro des restaurants universitaires**, accessibles **sur critères sociaux** sont autant de soutiens indispensables pour les étudiants de l'UPVD.

**Sur les sites ne bénéficiant pas de RU ou de restaurants agréés par le CROUS, l'UPVD tente de proposer des solutions alternatives :**

- l'installation des étudiants de la Faculté de Droit sur le site Mailly en cœur de ville de Perpignan a été immédiatement accompagnée par l'installation d'un point chaud du CROUS, suivie de l'ouverture d'une cafeteria à la rentrée 2024.

- le site de Font-Romeu bénéficie d'une solution de restauration alternative proposée par le CROUS et le lycée climatique de Font-Romeu. En revanche, il souffre de l'absence de résidence universitaire, même si un projet de création porté par le CROUS de 110 logements est inscrit dans le CPER 2022-2027.

- le site de La Coupe dispose d'une solution d'agrément du restaurant de l'Hôpital par le Crous. Bien que mise en pause en raison de difficultés logistiques, elle sera pleinement opérationnelle à la livraison des nouveaux locaux, à l'horizon de janvier 2026.

- sur le site de Carcassonne, le CROUS a conventionné avec une association de restauration collective, le RIAC (restaurant inter-administratif de Carcassonne). Le tarif social étudiant est appliqué grâce au partenariat de financement entre le CROUS et les collectivités locales.

La crise COVID a participé à rendre visible une précarité plus profonde chez le public étudiant qu'estimée initialement, et les dispositifs existants se sont révélés insuffisants. **Il est apparu urgent de déployer davantage les aides matérielles et alimentaires dans leur direction de manière pérenne.**

Réparties sur l'année universitaire, 4 commissions FSDIE social statuent, en partenariat avec le CROUS et sur l'avis de ses assistantes sociales, **la distribution en moyenne de 50 000 euros par an en aides financières ponctuelles**. Parfois l'urgence est telle que l'attente d'une commission est impossible et, toujours sur l'avis des assistantes sociales, cette même commission de l'UPVD alloue des aides d'urgence permettant de sauver d'une expulsion de logement, d'autoriser un départ en stage compromis etc.

A ces aides existantes, en collaboration avec le CROUS, l'UPVD s'est engagée dans des distributions pérennes ou ponctuelles de produits alimentaires ou de produits de première nécessité et, en complément, **une épicerie solidaire a ouvert ses portes en janvier 2022**. Créée en partenariat avec l'UPVD, le CROUS, des collectivités

territoriales (Région et Conseil Départemental) et la Fondation UPVD, portée par l'association PSI, cette épicerie a inscrit près de deux cent bénéficiaires étudiants de l'UPVD.

Enfin pour les étudiants jeunes-parents, l'UPVD propose des places dans sa crèche dite « les Ecureuils ».

*Entre 2021 et 2023, cette crèche a accueilli 20 enfants dont les parents étaient des étudiants sur un total de 34 places, soit 58% des places*

**Pour aller plus loin : L'inflation et la situation précaire des étudiants n'allant pas en s'arrangeant, la montée en puissance de cette épicerie doit être encouragée, notamment par la recherche de nouveaux partenaires, ainsi qu'une plus forte communication dans sa direction et l'apport d'un soutien financier sous forme de convention pluriannuelle.**

Il importe aussi que les actions solidaires de l'UPVD en direction de ses étudiants s'inscrivent dans des démarches de solidarité qui participent aussi à la lutte contre le gaspillage, signal fort d'un engagement collectif. De fait, un rapprochement avec Too Good To Go doit être effectué pour diversifier et élargir le périmètre des aides alimentaires aux étudiants.

Enfin, **l'UPVD prend également soin de fournir des outils de travail adaptés aux étudiants** qui ne peuvent en disposer faute de moyens, et chaque composante de l'établissement dispose de matériel informatique afin d'organiser des prêts lorsque des demandes leur sont adressées. **Une cinquantaine d'ordinateurs sont ainsi mis à disposition chaque année.** Par ailleurs, du prêt de matériel à la journée existe en bibliothèques universitaires.

### 2.3 L'emploi étudiant et les jobs étudiants

L'UPVD répond présente lorsqu'un étudiant traverse une crise financière importante grâce aux aides financières, mais elle propose aussi un soutien qui se veut et formateur, et financier. En effet, en moyenne, **260 contrats sont proposés par an aux étudiants** (contrats emploi étudiant, contrats de vacation, services civiques, contrats d'apprentissage etc.) sur tous les campus de l'établissement. Choissant parmi les offres qui répondent le mieux à leurs besoins, mais aussi à leurs aspirations de formation et à leurs sensibilités, les étudiants peuvent postuler pour travailler en soutien de services administratifs centraux, de services administratifs dans les composantes, comme tuteurs assurant la prise de notes au bénéfice des étudiants aux besoins pédagogiques particuliers, et faire enfin l'expérience du soutien pédagogique grâce au tutorat disciplinaire. Une commission composée du service VEC, de représentants de services centraux et de composantes ainsi que des étudiants se réunit ainsi deux fois par an – en juillet et en septembre en cas de poste vacant ou de désistement – pour attribuer ces missions.

Il importe aussi de favoriser les rencontres avec des employeurs hors établissement et **l'UPVD organise chaque année deux journées dédiées aux jobs étudiants** : une journée sur le campus du Moulin-à-Vent, en collaboration avec **France travail et La Maison des emplois saisonniers**, qui accueille une moyenne de 150

étudiants, ainsi qu'une journée sur le site de Narbonne, en collaboration avec **l'agglomération du Grand Narbonne**, qui a reçu plus de 80 étudiants à l'édition 2024. Le site internet de l'Université, dans le volet insertion professionnelle a pris enfin soin de proposer une plateforme jobs étudiants, nommée **JOB TEASER** qui recense les offres de stages, d'emplois saisonniers ou à l'année et les offres d'alternance. De plus, l'université informe systématiquement de l'existence de la plateforme **JOBVIZ gérée par le CROUS**.

**Pour aller plus loin : Un lien plus étroit peut également être envisagé avec l'Association Mains d'Argent, déjà présente lors des événements vie étudiante, et qui propose aux étudiants des emplois de services aux personnes âgées : cette action solidaire et intergénérationnelle répond parfaitement aux valeurs universitaires.**

### **Objectif 3 : Un accompagnement adapté et inclusif**

Lorsque les étudiants rejoignent l'Université de Perpignan Via Domitia, riches de la volonté de découvrir avec curiosité, envie, plaisir, une formation qui les mènera à un métier choisi, certains obstacles peuvent parfois sembler une entrave à cette poursuite d'études, la ralentir ou la rendre plus complexe. Nombreuses sont les situations spécifiques des étudiants auxquelles il est du devoir de l'université d'adapter son fonctionnement : des situations de santé et de handicap, des situations socio-économiques ou des doubles projets nécessitent des accompagnements particuliers et un bureau spécifique a été créé, le BEBPP (Bureau des étudiants à besoins pédagogiques particuliers).

#### **3.1 Les aménagements d'études en direction des étudiants à besoins pédagogiques particuliers**

Différents interlocuteurs accompagnent au quotidien les étudiants à besoins pédagogiques particuliers dans le cadre de leurs études et examens : des personnels administratifs du Bureau EBPP, deux chargés de mission dédiés au Handicap et au sport de Haut niveau, un médecin et deux infirmières, ainsi que des enseignants et personnels administratifs référents dans chacune des composantes et sur chaque site de l'établissement.

Pour les étudiants en situation de handicap, si l'accessibilité des salles et des bâtiments reste une priorité, des aides humaines et matérielles sont aussi mises à disposition. Les étudiants peuvent s'appuyer sur des étudiants tuteurs prise de notes, des tuteurs pédagogiques et des secrétaires d'examen, bénéficier d'un badge de parking (sauf sur le campus Mailly, faute de places dédiées en centre-ville de Perpignan), concevoir leurs rythmes de cursus afin qu'ils soient adaptés et pertinents. L'UPVD propose également l'adaptation des supports de cours, un traducteur en braille, des prêts d'ordinateurs portables pour les examens et la reformulation des consignes d'examens. Un placement particulier dans les salles, l'autorisation de sortie pendant les cours et les examens, et, très important, une augmentation du temps d'examen du tiers temps au mi-temps supplémentaire peuvent enfin être accordés et participent immédiatement, avec l'ensemble des aménagements cités, à créer du lien

et à améliorer les conditions d'études. L'UPVD cherche par ailleurs à déployer des outils dans leur direction des étudiants malentendants,

Afin que la compréhension des différences soient optimales, des formations sont proposées régulièrement en direction de la communauté universitaire.

Quant aux Sportifs de Haut niveau et aux Artistes de Talent, ils font face, durant leurs études, à des emplois du temps chargés par des entraînements intensifs, des compétitions fréquentes, et parfois des déplacements internationaux, qui ne leur permettent pas de suivre le rythme académique classique. Ces engagements nécessitent de la part de l'établissement un soutien à leur réussite académique, leur permettant de concilier leur double projet sportif/artistique et universitaire. Pour cela, le bureau EBPP leur propose une partie des aménagements précités ainsi qu'une certaine flexibilité tout au long de leur formation. Ils peuvent ainsi bénéficier de dispense d'assiduité, de sessions spéciales d'examens, de tutorat pédagogique enseignant et d'un tuteur pris de notes, mais également changer de groupe de TP ou TD, ou encore étaler leur formation sur 2 ans.

**Pour aller plus loin : Consciente que les situations spécifiques qui freinent la réussite sont nombreuses, l'UPVD entend que ce bureau s'ouvre à de nouveaux bénéficiaires dont le besoin est réel. Elle a déjà élargi l'accès à l'accompagnement aux sportifs de bon niveau et comprend aussi que les artistes en devenir doivent pouvoir être soutenus.**

**Les étudiants salariés, jeunes parents ou les étudiants aidants figurent au nombre des étudiants dont la vie économique, sociale, familiale justifie aussi pleinement que des aménagements existent dans leur direction et la mutualisation des tuteurs prise de note ne devrait pas créer de tension budgétaire. Quant à la gestion en amont, les responsables de formation étant déjà en charge d'établir les dispenses d'assiduité dans les cas cités, le relais vers le bureau EBPP pour une inscription d'accès à la plateforme de dépôt des prises de note donne une réelle faisabilité à cette extension de bénéficiaires.**

### 3.2 L'inclusion des étudiants en situation de handicap

Toutes les mesures de type aménagements et aides matérielles déployées sur l'UPVD en direction des étudiants en situation de handicap, que l'on retrouve également dans **le schéma directeur du handicap de l'UPVD**, assurent une intégration sans difficulté matérielle.

Cependant, parce que nous savons combien une situation de handicap peut rendre difficiles les démarches vers les études supérieures, et peut être perçue, par les étudiants concernés eux-mêmes, comme un frein à la construction professionnelle et au lien social, nous engageons **une politique spécifique d'inclusion coordonnée par un service dédié, le BAEH et soutenue par la Chaire Egalité des Chances de la Fondation UPVD**. Plusieurs dispositifs existent afin de renforcer l'inclusion des ESH à l'UPVD, leur accompagnement à la réussite, leur bien-être et de contribuer à leur insertion professionnelle. Le premier d'entre eux est la sensibilisation de la communauté universitaire au handicap. Deux événements annuels y participent : **la journée Handi-citoyenne, portée par les services de la DFVU et la Run My UPVD**, portée par la Fondation. La Run, déclinée depuis 2024 sur tous les sites UPVD, est également une action solidaire réunissant des étudiants, des personnels, des enseignants-chercheurs, des entreprises et associations locales.

L'UPVD a aussi conscience que l'on ne peut penser le handicap sans prendre en compte qu'il existe des situations de handicap différentes, moins immédiatement visibles. Pour répondre aux besoins d'étudiants présentant des TSA<sup>5</sup> et TND<sup>6</sup>, l'UPVD s'est engagée dans le **dispositif national Atypie-Friendly** depuis la rentrée universitaire 2023. Une plateforme leur offre ainsi des ressources, des événements dédiés et des entretiens individuels, le tout coordonné par une équipe locale.

**Pour aller plus loin : L'UPVD est en passe de formaliser des conventions avec des partenaires du secteur médico-social spécialisés dans le handicap, dont le Centre Médico-Psychologique de Thuir, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées ou l'association Joseph Sauvy. Intégrés à une commission composée de référents de l'Université, ils aideront à dénouer des temps d'interrogations, de doutes, de difficultés durant les années des études.**

La première barrière qui doit être franchie est celle entre le lycée et l'université et, dans le cadre des **Tremplins Handi-Friendly**, des binômes étudiants/lycéens ESH sont créés pour favoriser le lien à l'occasion d'activités culturelles et sportives de groupes. Un séminaire de liaison secondaire/lycées dans le cadre du projet COMPAS<sup>7</sup> aide également ce passage. Il apparaît cependant que ces liens secondaires et UPVD manquent encore de fluidité et ne sont pas encore créés sur les sites délocalisés.

**Pour aller plus loin : Ces tremplins et ce séminaire nécessitent donc d'être étendus en associant davantage de lycées ainsi que les antennes de l'UPVD afin de rassurer plus largement quant à l'accueil et l'accompagnement apporté. Les journées portes-ouvertes de l'UPVD ont proposé en 2024 un stand spécifique d'échanges sur le handicap à l'Université sur les sites du Moulin-à-Vent et de Mailly, qu'il convient également d'installer sur le site de Narbonne.**

Il en va de même concernant l'arrivée de ces étudiants en situation de handicap sur le campus, bien que les journées des primo-entrants leur apportent nombre d'informations.

**Pour aller plus loin : Un temps spécifique d'échanges entre les primo-entrants en situation de handicap, le service dédié et les enseignants référents handicap a été expérimenté à la rentrée 2024, qu'il convient d'élargir à d'autres étudiants ESH.**

Leurs journées d'études sont également facilitées par l'accès libre à des salles de repos, toujours proches des commodités et d'un bureau occupé par un personnel. Désormais, le campus du Moulin à Vent, de Mailly, de Narbonne Coubertin et la Coupe et de Carcassonne disposent de ces installations.

Dans le cadre du dispositif « **Booste ton potentiel** » qui vise à accompagner l'insertion professionnelle de tous les étudiants, l'UPVD développe des partenariats spécifiques avec des acteurs du monde socio-économique handi-accueillants.

**Pour aller plus loin : le SIPE et le BAEH envisagent l'élaboration d'un annuaire pour la recherche de stages, de lieux d'alternance ou d'emplois.**

---

<sup>5</sup> Troubles du spectre de l'autisme.

<sup>6</sup> Troubles du neuro-développement.

<sup>7</sup> Construire et mûrir son projet d'accès au supérieur. Projet remporté dans le cadre de l'AAP PIA 3 « Territoires d'innovation pédagogique ».

Il est apparu néanmoins que les actions sont pour l'instant essentiellement tournées vers l'inclusion des ESH au sein de l'établissement, mais que les liens sociaux entre ces étudiants et l'ensemble des usagers restent à impulser davantage.

**Pour aller plus loin : l'UPVD favorisera le renforcement du lien social entre les étudiants en encourageant les initiatives associatives et les activités qui visent la mixité, dont le handi-sport et la Handi'Culture.**

## AXE II

### UNE UNIVERSITÉ QUI PROTÈGE

#### *Une université qui prévient et qui lutte pour la santé et la sécurité des étudiants*

**Focalisés sur leurs études, les étudiants peuvent « s'oublier » et méconnaître, durant ce temps tourné vers leur avenir, certains de leurs besoins pourtant vitaux.** Des heures assis derrière un bureau et devant un ordinateur, à assister à des enseignements, à lire des manuels et à réviser leurs examens, l'activité physique est ralentie, tandis que les problématiques de santé peuvent être laissées de côté. Pour y remédier, l'UPVD multiplie les dispositifs et les actions de prévention santé grâce au service de santé de l'étudiant de l'UPVD et au service des sports (Objectif 1).

**Nous savons aussi que nombre d'étudiants internationaux ou venant d'autres départements ne peuvent solliciter de médecin traitant et l'accès aux soins implique parfois d'en avoir les moyens financiers pour faire l'avance des frais.** A cela s'ajoute la difficulté, de plus en plus prégnante, d'obtenir un rendez-vous chez un professionnel de santé dans le département « désert médical » des Pyrénées-Orientales. Le Service de Santé à l'Étudiant de l'UPVD, centre de prévention et de soins propose donc des rendez-vous de médecine générale en tiers-payant. Et, sachant que cette jeunesse est loin d'être épargnée par la pression et l'anxiété, des permanences de psychologues sont également proposées en complément du dispositif national Santé Psy Etudiant (Objectif 2).

**La politique de l'UPVD en matière de lutte contre des comportements violents et agressifs vient compléter le dispositif de protection des étudiants.** (Objectif 3).

#### Objectif 1 : Des dispositifs et des actions de prévention

Le bien-être des jeunes est souvent bouleversé au moment de l'entrée dans la vie étudiante et durant le temps des études par la découverte d'une nouvelle autonomie, l'éloignement du foyer familial, de nouveaux rythmes de vie. Des sources de stress diverses s'y ajoutent, comme la recherche d'un logement, les démarches administratives, la pression des études et des examens et la peur pour l'avenir, qui peuvent parfois concourir à l'apparition de différents problèmes psychopathologiques. **L'UPVD est donc engagée dans un combat contre ces troubles potentiels en déployant une lutte contre la sédentarité, dont les risques pour la santé sont nombreux, ainsi que des actions de prévention prenant la forme de consultations ou de promotion collectives.**

##### 1.1 La lutte contre la sédentarisation

Des constats récents et alarmants montrent que le « temps écran » et les effets du confinement lors de la crise sanitaire créent des risques sanitaires très forts associés à la sédentarité et à l'inactivité physique. Provoquant des troubles des comportements alimentaires, une qualité de sommeil et de vie altérée, des risques biologiques et des troubles musculo squelettiques, les risques sont élevés pour la santé et concernent particulièrement la population étudiante, dont le quotidien est rythmé par de nombreuses heures de cours et de travail assis.

**Comme le préconisent les politiques publiques, l'UPVD est engagée dans la création d'un environnement favorable à l'évolution des comportements, tant à l'échelle individuelle que collective. Elle favorise l'exercice d'activités physiques régulières, à intensité modérée, qui participent à lutter contre la sédentarité des étudiants en leur offrant du renforcement musculaire ou cardio pulmonaire.**

**Le dispositif appelé « Pass Forme »** vient en complément des activités physiques et sportives proposées par le SUAPS (voir axe III). Celui-ci permet aux étudiants qui en éprouvent le besoin d'accroître de façon significative les temps de pratique d'activités physiques dans une salle de musculation équipée et sécurisée au sein de la Maison des Sports de l'UPVD.

**Pour aller plus loin : l'UPVD envisage de renforcer ses équipements sportifs de proximité par la mise en place d'un plateau sportif multi activités extérieur dans le cadre du projet d'« îlot vert » décrit dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026. En libre accès, l'étudiant pourra articuler ses temps de travail et de sport sans difficulté.**

**Un plateau sportif multi-activités pourrait être installé également sur l'antenne de Narbonne, parce que la configuration de ses extérieurs l'autorise.**

**Une réflexion doit être engagée sur l'aménagement du rythme et du temps de travail des étudiants afin de leur permettre de bénéficier, notamment, de l'offre d'activités sportives et physiques.**

**Une réflexion mérite d'être portée dans les futures offres de formation pour que toute activité physique et sportive ou toute autre activité favorisant le mouvement et l'expression corporelle, telle que l'art oratoire, soient valorisés dans les cursus de formation.**

## 1.2 Les actions de prévention du SSE

Nombre d'observations témoignent que **la population étudiante**, bien que dans une tranche d'âge les prémunissant en partie de certaines problématiques de santé, est néanmoins **identifiée comme susceptible de comportements dits « à risque »**. Cette période de vie peut être altérée par une consommation d'alcool excessive, de tabac, ou de drogues illicites. Une vie sexuelle, non encore stabilisée, une qualité de vie qui peut nuire à des conduites alimentaires saines et équilibrées participent également aux risques de pathologies et, ce, sans oublier que les préoccupations premières de ces jeunes adultes peuvent les éloigner de l'attention nécessaire à la prévention de leur santé. **A cela s'ajoute le manque de ressources financières et parfois même de temps pour prendre soin de soi.**

**La médecine préventive de l'UPVD mène donc de nombreuses actions et organise des permanences et des visites de prévention afin d'être au plus près des étudiants et les armer au mieux pour protéger leur santé.**

**Le Service de santé étudiante (SEE) propose d'effectuer au moins un examen de santé**, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiants en situation de handicap, des étudiants étrangers, des étudiants dont le cursus les expose à des risques particuliers et des étudiants soumis à des risques de rupture dans les parcours de soins. **Il contribue aussi au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap** dans l'établissement ainsi qu'au développement de la promotion de la santé mentale, la prévention et le repérage des troubles psychiques, afin d'assurer, le cas échéant, une prise en charge directe de ces troubles et de favoriser l'orientation des étudiants vers une prise en charge en santé mentale adaptée.

**Des permanences sont également organisées** pour prévenir les conduites addictives, assurer la prescription d'un traitement de substitution nicotinique, promouvoir l'équilibre alimentaire, ou prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical de l'étudiant.

**Le SSE s'engage aussi à assurer la délivrance de médicaments ayant pour but la contraception d'urgence** auprès des étudiantes tout en assurant **la prévention des risques liés à la sexualité** dans une approche globale de santé sexuelle telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé. A ce titre, le service met à disposition des préservatifs et peut prescrire tout autre moyen de contraception, un dépistage de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites, orienter vers des professionnels de santé pour une prise en charge adaptée, prescrire un dépistage des infections sexuellement transmissibles et, le cas échéant, leur traitement ambulatoire.

**La prescription et la réalisation de la vaccination sont également proposées** dans le respect du calendrier des vaccinations en vigueur en partenariat avec le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD).

En outre, un travail particulier est réalisé en collaboration avec le Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) de Perpignan.

Si ces actions et permanences trouvent place au sein du bâtiment du service de santé, l'UPVD prend soin de leur donner une visibilité maximale en inscrivant la prévention santé lors d'évènements de vie étudiante. Pour ne citer que trois exemples, une journée est ainsi consacrée au sport et à la prévention santé lors de la campus-week à l'équilibre alimentaire, lors de la journée terroir accueillant des producteurs locaux ou encore lors d'une journée dédiée et coordonnée par la CPAM de l'Aude sur le site Coubertin à Narbonne.

**Pour aller plus loin : le SEE après une vacance de l'emploi de médecin directeur, va travailler à compter de la rentrée 2024-2025 à l'élaboration d'un plan d'actions santé à partir d'un diagnostic des données de santé publique et avec l'ensemble des partenaires de santé publique mais également avec le CROUS et le SUAPS.**

**Il importe également d'élargir nos partenariats, dans le cadre d'actions de prévention, avec la Croix Rouge et la Mutualité Française, ainsi que de renforcer ceux avec l'ARS, qui sont force de proposition quant aux préventions nécessaires,**

**pour multiplier certaines actions ponctuelles et sensibilisatrices (santé sexuelle ou lutte contre la sédentarité notamment) et les déployer sur les antennes. Un travail en ce sens est déjà engagé avec la CPAM et le CROUS sur la MDE de Narbonne, avec des temps de prévention qui sont organisés depuis 2023.**

## **Objectif 2 : Des accès aux soins**

Tandis que la France traverse une crise complexe de l'accès aux soins compte tenu du déficit de professionnels de santé disponibles sur le territoire, **les étudiants sont en première ligne de ceux qui peinent à être convenablement accompagnés par un médecin.** Sans compter que le temps des études, s'il est un temps de découvertes et d'épanouissement, contient son lot de causes anxiogènes que la crise du COVID a accentué. **L'accompagnement psychologique doit donc, de fait, être assuré par l'établissement en cas de besoin.**

### **2.1 Les soins médicaux**

Outre le fait que nombre d'étudiants de l'UPVD ne sont pas originaires de Perpignan, des Pyrénées-Orientales, ou du territoire national, et ne peuvent s'appuyer sur un historique de santé familial avec un réseau connu et accessible, le versement de l'avance des frais représente encore une entrave majeure pour les étudiants aux situations socio-économiques fragiles.

Pour cette raison, **le service de santé universitaire (SSU) de l'UPVD a amélioré son action et ses statuts pour devenir en 2023 service de santé à l'étudiant (SSE)** et assurer toutes les missions de soins qui lui incombent. Installé sur le campus principal du Moulin-à-Vent, **il propose des consultations de médecine générale, au tiers-payant, ainsi que des consultations gynécologiques - avec l'aide du conseil département des Pyrénées-Orientales - sur simple rendez-vous.**

**Deux Infirmières diplômées d'État (IDE) à mi-temps assurent quant à elles des pré-visites médicales et traitent les urgences sur le campus.**

**Pour aller plus loin : afin de répondre aux enjeux de traitement équitable des étudiants au regard de l'accès aux soins, il importe de renforcer l'offre de santé sur certaines spécialités et également sur les antennes. L'externalisation est un levier à déployer, sous forme de conventions de partenariat, selon le modèle déjà existant avec deux cabinets médicaux de Narbonne chez qui trois médecins se sont engagés au suivi au tiers payant de nos étudiants sur site. Des initiatives allant dans ce sens sont d'ores et déjà engagées à Carcassonne, à Font - Romeu, ainsi qu'à Mailly, auprès de cabinets pluri-professionnels. Ensuite, sur cette base externalisée, il importe de trouver certains spécialistes comme des dentistes et ophtalmologues, qui accepteraient, eux-aussi, la pratique du tiers payant sans dépassement d'honoraire et en réservant certains créneaux aux étudiants de l'UPVD.**

### **2.2 Les soins psychologiques**

**Une attention toute particulière est portée en direction de la santé mentale et du bien-être psychologique des étudiants.** De nombreux leviers existent pour apporter ce soutien, notamment grâce aux **activités de relaxation proposées par le SUAPS**, le pilate et le yoga.

Sur un périmètre plus médico-social, le SSE propose aux étudiants des campus de Perpignan sur le site du Moulin-à-Vent des permanences hebdomadaires assurées par des psychologues (3 demi-journées) par un PAPU en partenariat avec l'association Parenthèse. Il apparaît cependant que cette externalisation présente certaines limites en matière de suivi et de plan d'accompagnement dans une approche globalisée incluant les questions psychologiques et médicales et de réussite universitaire. Cette démarche mobiliserait l'ensemble des acteurs de santé et pédagogique

**Pour aller plus loin : l'UPVD envisage qu'un psychologue rejoigne l'équipe du SSE, sur site et exerçant en collaboration directe et régulière avec les personnels et enseignants de l'établissement. Cela implique la création d'un ETP de CDD à 50%, inscrit pleinement dans la politique préventive et de santé de l'UPVD.**

Par ailleurs, afin d'élargir dans le temps ce suivi psychologique des étudiants, hors période d'ouverture de l'établissement, **un travail en collaboration avec le CROUS et les assistantes sociales est organisé qui orientent les étudiants vers la Maison des adolescents et des jeunes adultes (MDPA 66). Cette collaboration s'étend également sur les antennes de Narbonne et de Carcassonne.** Quant à Font-Romeu, l'UPVD travaille de concert avec l'association Chemin Faisant.

En complément, l'UPVD est inscrite dans le **dispositif Santé Psy Etudiant** reposant sur des conventions avec des psychologues libéraux et une plateforme nationale mettant en relation les étudiants et les professionnels. Les étudiants peuvent bénéficier de 12 consultations gratuites dont la prise en charge est assurée par l'Etat.

**Pour aller plus loin : L'orientation d'étudiants vers des plateformes téléphoniques d'écoute 24h/24h doit aussi être développée par l'identification des associations concernées et une communication en direction des étudiants afin de couvrir tous les temps de la journée et de la semaine pendant lesquels les étudiants éprouveraient le besoin de dialoguer.**

### **Objectif 3 : La lutte contre les violences et les discriminations**

La population étudiante est une population jeune, en phase d'expérimentation de vie autonome, sociale et professionnelle. Cette période de transition vers l'autonomie, notamment pour les dé-cohabitants, représente **un passage parfois délicat.** D'autant plus que les rencontres nouvelles, les confrontations à des mondes et des personnes inconnues sont alors démultipliées et les risques de « mauvaises » rencontres également.

Moins protégés par un environnement immédiat et non encore aguerris aux écueils de certains contacts ou rapports sociaux, **les étudiants doivent être accompagnés s'ils se trouvent confrontés à des cas de violences et/ou de discriminations.** Ils doivent non seulement être capables d'identifier les violences et les discriminations dont ils pourraient être victimes ou témoins, mais également disposer de moyens pour s'en défendre.

### 3.1 Les dispositifs d'alerte et d'écoute

**En janvier 2021, l'UPVD a installé une plateforme-alerte accessible à tous les étudiants depuis le site internet de l'établissement et sur l'application mobile.** Elle permet à tous les étudiants qui se sentent victimes de violences, de discriminations ou de harcèlement, ou souffrant de problématiques de santé ou d'isolement, de trouver un interlocuteur dans de très brefs délais. Une réponse leur parvient en moyenne dans les 24 heures.

**Ces signalements peuvent être réalisés de manière anonyme**, si les étudiants le souhaitent, et sont ouverts également à tous les témoins d'une des situations décrites ci-dessus et inquiétante. Une fois l'alerte réalisée, une équipe de trois personnels de l'UPVD, membres de la Vie Étudiante et engagées à une stricte confidentialité, peut alors **commencer un dialogue et proposer des rencontres et des échanges vers des personnes qualifiées**. Il peut alors s'agir, suivant les cas, des assistantes sociales du CROUS et du médecin directeur du service de santé de l'Université qui lui-même, peut relayer vers des médecins ou des psychologues. Les responsables de formation, ainsi que les directeurs de composante peuvent aussi être sollicités pour clarifier des difficultés attachées à des enseignements, des enseignants ou des rapports entre étudiants.

Les signalements VSS-discrimination sont traités par la cellule d'écoute concernant les étudiants uniquement, ou les deux cellules d'écoute des personnels et des étudiants réunies lorsque des personnels et des étudiants sont concernés. L'instruction des signalements de ce type est ensuite menée conjointement.

Ces deux dernières années, ce dispositif est de plus en plus connu des étudiants et se trouve de plus en plus sollicité, preuve de son utilité. Depuis son lancement, la plateforme a permis en particulier de traiter 16 situations de VSS sur une centaine de signalements depuis janvier 2021.

**Pour aller plus loin : Il est nécessaire de renforcer et formaliser la procédure d'instruction et de traitement de ces signalements en créant une procédure de suivi.**

**Par ailleurs, une inquiétude demeure quant aux engagements de respect strict de l'anonymat, qui sont pourtant assurés par la plateforme, qui représente un frein au dépôt de signalements. Les étudiants délégués des formations des composantes, soutenus par les enseignants référents Vie Étudiante, peuvent aussi être identifiés comme facilitateurs, créant le lien avec la plateforme alerte et déposant des signalements à la demande de ceux qui viendraient les trouver dans ce but. Des permanences d'écoute peuvent aussi être envisagées avec le soutien de l'association « En Avant Toute » pour multiplier les espaces de paroles.**

Il importe également de maintenir et de continuer un travail d'information en direction des étudiants, dès leur arrivée à l'Université, afin de pouvoir être, au plus près, à leur écoute et participer directement et concrètement à la lutte contre les violences sous toutes leurs formes.

### 3.2 Les actions de sensibilisation

Les différentes formes de maltraitance et de violence sont parfois subtiles et invisibles, mais n'en demeurent pas moins des atteintes à la personne qui peuvent être très graves. Les victimes peuvent subir, sans prendre immédiatement conscience du mal profond qui les touche. Des agresseurs aussi, sans mesurer les conséquences de leurs actes et de leurs comportements, peuvent causer d'importants dégâts.

**Il importe donc de participer à former une conscience collective du respect de l'autre, en multipliant les messages forts de prévention des violences.**

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes trouve tout particulièrement une visibilité sur les campus. Outre des **panneaux de communication permanents** qui appellent à l'engagement contre ces VSS, **une semaine de l'année y est directement dédiée. « Orange et le monde »**, action portée par la Fondation UPVD, et positionnée durant la semaine mondiale de lutte, réunit des conférenciers juristes, médecins, psychologues, associations etc. qui tous prennent part à ce combat. Des témoignages de victimes sont présentés, et des textes et visuels sont affichés sur les campus. Une projection abordant ces sujets est également offerte aux étudiants en amphi.

Dans cette dynamique, **une collaboration est créée avec l'association « En Avant Toute (s) »** qui tient un stand lors des événements d'informations délivrées aux étudiants au moment de la Campus week.

**Pour aller plus loin : Dès la semaine d'intégration, les primo-entrants suivent une conférence sur les discriminations menées par le Défenseur des droits qu'il convient d'inscrire de manière plus explicite dans ce temps d'arrivée à l'Université et de compléter par une conférence portant sur le sujet plus précis des VSS, qui peut être portée par les Soroptimist comme cela a été expérimenté à la rentrée 2024.**

**La collaboration avec le défenseur des droits, des associations de lutte contre les violences, le référent laïcité et le référent discrimination de l'UPVD doit être renforcée en direction des étudiants dans le cadre de cycles de conférences relevant d'une formation citoyenne qui pourrait permettre l'obtention d'un open badge, une fois ce dispositif décrit et déployé dans l'établissement.**

## AXE III

# UNE UNIVERSITÉ QUI CRÉE DES LIENS, QUI FÉDÈRE ET QUI S'ENGAGE

### *Une université qui ouvre sur les autres et sur le monde*

Les étudiants, lorsqu'ils découvrent l'Université, connaissent, par leur vie passée, de nombreux liens, familiaux, amicaux, scolaires qui en font un être social. Il se trouve que, fondamentalement et historiquement au cœur de la société, institution de réflexions, d'innovations, de bouleversements, **l'Université est un atout majeur dans la construction du maillage humain, du décroisement et des rencontres.** L'UPVD développe en ce sens une activité de recherche et de formation pluridisciplinaires qui l'inscrit dans le territoire et la vie des étudiants se trouve nourrie de cet élan vers les autres.

**L'UPVD et la Vie Étudiante doivent participer à étendre encore davantage ces connexions vers un environnement universitaire nouveau, un monde au sein duquel les étudiants doivent trouver une place à part entière et, ensemble, faire communauté.** De nombreux leviers concourent à cette fin et nécessitent d'être renforcés, en Vie Étudiante, qui apportent cohésion et sentiment d'appartenance (objectif 1).

Hors des murs de l'établissement, l'expérience étudiante se prolonge. **Les étudiants sont invités à découvrir la communauté citoyenne plus vaste.** La découverte, qu'elle soit culturelle, territoriale ou du monde socio-économique, est une vocation majeure que l'UPVD s'emploie à promouvoir (objectif 2).

Forts de cette place dans un collectif et ouverts sur les environnements qui les entourent, les étudiants se dotent de ressources solides pour **entendre et comprendre les grands enjeux de société.** L'UPVD développe en ce sens un grand chantier d'éducation à la transition écologique et à la citoyenneté, outil contribuant à l'animation et au développement de la vie étudiante (objectif 3).

### **Objectif 1 : La promotion de la cohésion et de l'appartenance**

Tandis que les étudiants entrent sur le campus chaque matin focalisés, à juste titre, sur leur projet de formation et les cours qu'ils vont suivre dans la journée, ils ne font souvent que se croiser les uns les autres. Arrivés juste à l'heure, courant d'une salle à l'autre, repartant dès les enseignements terminés, peuvent-ils pleinement bénéficier des rencontres nouvelles et du temps nécessaire à la création de liens ? D'autant plus que leur périmètre social peut, dans cette configuration, se trouver limité à leur seule promotion étudiante. Des lieux dédiés aux seuls étudiants, des moments forts de rencontres étudiantes, qui soient aussi ludiques, et des manifestations sportives ou culturelles inter sites sont autant de moyens qui créent de la cohésion, un sentiment d'appartenance et renforcent l'université dans sa vocation sociale.

## 1.1 Des lieux de vie étudiants

**Afin de découvrir de nouvelles expériences en matière de sociabilité, permettre le développement de solidarités entre pairs et les interactions entre étudiants issus d'années et de formations différentes, des lieux conviviaux où les étudiants peuvent se réunir en dehors des enjeux pédagogiques constituent une ressource indispensable.**

Les restaurants universitaires du campus principal et du site de Narbonne, ainsi que les autres lieux de restauration offerts aux étudiants sur l'ensemble des sites de l'UPVD représentent des lieux de rencontres et de sociabilisation. Les cafétarias installées également sur les campus de l'université y contribuent.

En complément, **des tiers-lieux étudiants** favorisant la **socialisation, la solidarité et à la construction de projets étudiants sont installés au sein du campus de Carcassonne, de Mailly (Perpignan), de Font-Romeu et de Narbonne, qu'il s'agisse du site de La Coupe ou du site de Coubertin.** Disposant de mobilier confortable, d'une décoration chaleureuse, où des jeux de société, des baby-foot, sont mis à disposition, ils sont des lieux accueillants incitant à s'y poser, à discuter, à rencontrer et à donner aux campus universitaires une vocation sociale nécessaire qui, hors des enseignements, donnent envie de s'y attarder.

**La Maison de l'Étudiant, réouverte en 2022 sur le site de Coubertin (Narbonne) connaît une très belle dynamique,** qui, accolée au restaurant universitaire, complète sa mission de sociabilisation en accueillant aussi les permanences des assistantes sociales, deux gestionnaires de la Vie Étudiante qui créent le lien avec la ville de Narbonne, le monde socio-économique et tous les services vie étudiante de l'UPVD. Une salle vouée aux associations narbonnaises est également en cours d'installation.

Un espace similaire doit être déployé sur le campus principal du Moulin à vent, fort de ses 6 000 étudiants. Pensé comme un lieu de convivialité, mais aussi comme une maison des associations, il sera un lieu support pour les échanges, le développement des activités étudiantes et la promotion associative. Cet espace doit être à la fois un lieu d'amorçage de projets, un point d'accroche, un outil de médiation pour les étudiants entre eux, et, éventuellement aussi, entre les étudiants et les services universitaire ou entre les étudiants et l'écosystème territorial.

**Pour aller plus loin : A destinations multiples, la Maison des Etudiants et des Associations permet d'envisager un très grand nombre de possibilités d'utilisations, de fonctions, dans le respect de l'autre et du collectif, tout en conservant à ce lieu un caractère accueillant, ouvert, simple et authentique. Une salle principale, RV de bien-être et ludique (jeux de société ou autres vecteurs de rencontres et de cohésion), mettant à disposition des échanges de livres, l'accueil de conférences, d'expositions, d'ateliers, d'animations organisés et menés par des étudiants, point-repas « sur le pouce » avec mise à disposition de micro-ondes, s'ouvrira sur les bureaux vitrés des associations de l'UPVD et sur le bureau du vice-président étudiant. Une salle de réunion sera consacrée au Conseil des Etudiants, aux assemblées des associations ou aux collectifs étudiants et, à l'entrée, un guichet unique d'informations, tenu par un service civique, offrira d'informer toute la journée sur les services à l'étudiant.**

## 1.2 Des temps d'intégration et de rencontres

En complément des semaines et soirées d'intégration organisées sur les différents campus **à la rentrée universitaire**, l'UPVD déploie au début du mois d'octobre **une action majeure, la CAMPUS WEEK. Cette dernière est organisée pendant toute une semaine sous forme de journées thématiques** associant les étudiants, les services vie étudiante, d'autres nombreux services de l'UPVD et tous les partenaires extérieurs (collectivités, associations, organismes) :

- jour 1 : présentation des différents services liés à la Vie étudiante (VEC, BU, BAEH, EBPP, BAIO etc.) ;
- jour 2 : promotion du sport et de la santé : de nombreuses animations et démonstrations sportives, ainsi que des actions de prévention sont déployées au cœur du campus principal ;
- jour 3 : place à la culture avec des spectacles artistiques, la présentation de la Maison des Arts et de la Culture et les offres culturelles des partenaires extérieurs ;
- jour 4 : présentation des associations étudiantes, des projets qu'elles mènent, des valeurs qu'elles défendent ;
- jour 5 : accueil des étudiants internationaux et présentation du SRIT.

Des stands sont installés sur la pinède, ainsi qu'un parterre de jeux en bois dont plus de 500 étudiants par jour viennent profiter. Des animations musicales donnent une tonalité très festive à ces moments de découvertes.

**En 2022, une déclinaison sous forme de CAMPUS DAY a été organisée sur le campus Mailly et, depuis 2023, toutes les antennes de l'UPVD en bénéficient également.**

Afin de rythmer l'animation des campus, **un campus-féérique offre une ambiance de fêtes de Noël durant les premières semaines de décembre.** Des chalets, tenus par les associations étudiantes, permettent à ces dernières d'avoir de la visibilité et de vendre quelques produits pour alimenter leur trésorerie. Une soirée d'inauguration animée ouvre ce temps de convivialité.

**Passé l'hiver, pour célébrer la culture tout en faisant communauté, l'UPVD organise les JACES (Journées des Arts et de la Culture de l'Enseignement Supérieur).** Plusieurs journées accueillent des artistes de toutes les disciplines, issus de l'université ou professionnels. Des spectacles, expositions, lectures, ainsi que la présentation des créations des étudiants dans le cadre des ateliers artistiques sont offerts à l'ensemble de la communauté universitaire. **Ces JACES sont désormais organisées sur le campus Mailly également ainsi que sur les sites de Narbonne Coubertin, Carcassonne et Font-Romeu.**

**Pour aller plus loin : il convient d'encourager et accompagner les associations étudiantes à organiser des temps de convivialité.**

Des temps d'intégration et de rencontres sont également organisés par le SRIT en direction des étudiants internationaux : **une journée internationale** est organisée chaque année sur le campus ainsi que **des visites culturelles** sur le territoire local. Des

**tandems linguistiques** sont constitués entre étudiants internationaux et étudiants français.

**Pour aller plus loin : afin d'améliorer l'interculturalité et l'intégration des étudiants internationaux, il est nécessaire d'associer l'avantage des étudiants nationaux à la journée internationale, notamment via les associations étudiantes, et de mutualiser les sorties culturelles qui leur sont proposées avec les Virées de l'UPVD.**

**Par ailleurs, afin de renforcer la cohésion entre les élus étudiants et les représentants associatifs, des activités de type soirée jeux ou escape game pourraient être initiées par le Conseil des Etudiants.**

### 1.3 Les actions inter-sites

Si la cohésion et le sentiment d'appartenance nécessitent, dans une ère tournée vers l'individualisme et les écrans, une attention et une énergie toutes particulières au sein des universités, l'UPVD double **ses difficultés par son implantation sur de nombreux sites**. Chacun, en effet, est susceptible de ne ressentir d'appartenance qu'au lieu du suivi des études, ce qui restreint et la réalité de l'établissement, et la possibilité d'élargir les opportunités de rencontres entre étudiants d'une même université.

**Afin d'y pallier et de décloisonner les sites, l'UPVD organise des actions majeures amenant, dans des passions identiques, des étudiants de Carcassonne, Narbonne, Perpignan et Font-Romeu à se rencontrer.** Au-delà des rencontres intersites, ces actions offrent aux étudiants de différentes spécialités et de différentes composantes de se découvrir.

**Depuis 2021, un tournoi de futsal, porté par le SUAPS et soutenu par des partenaires extérieurs et la Fondation UPVD,** oblige la mixité Homme/Femme et se décline en deux temps : le premier semestre voit les équipes de chaque site et de chaque composante (pour le campus principal), se qualifier pour participer, au second semestre, à la final de l'université. Des bus, venant de toutes les antennes se rejoignent afin d'emporter la coupe et devenir les champions de l'UPVD. Un temps de convivialité est organisé lors de la remise des prix.

Offrant de développer l'esprit d'équipe, l'acceptation des différences, les conduites citoyennes et la fierté de représenter l'université à travers sa composante ou son site de rattachement, ce tournoi réunit plus de 500 étudiants ainsi que les personnels des services et les enseignants-chercheurs et connaît un véritable succès depuis 2021.

Vecteur de cohésion, le service VEC organise aussi, chaque année depuis 2022, une rencontre des étudiants des différentes antennes qui prend la forme d'un **concours photos**. Portant sur la mise en valeur des territoires composant l'étendu du périmètre géographique de l'UPVD, ce concours invite les étudiants à présenter leur plus beau cliché tandis que des jurys des différents sites (étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs) procèdent à une première sélection. Cette première sélection conduit ensuite les étudiants concernés à une cérémonie où tous se réunissent, dans un cadre convivial au cœur de l'ancienne université de Perpignan pour exposer leur photo et vivre la phase finale qui, sur décision des parrains photographes, détermine les lauréats.

**La Run My UPVD**, course de solidarité en direction des étudiants en situation de handicap et désormais déclinée sur tous les sites, offre aussi un projet commun clairement identifié par tous les étudiants et personnels de l'université.

**Pour aller plus loin : Une journée dédiée à la transition écologique sur le campus principal du Moulin-à-Vent sera une occasion supplémentaire d'associer les antennes en leur permettant d'y participer activement.**

## Objectif 2 : La découverte

Si la mission première de l'Université reste la formation académique, **un étudiant accompli ne peut faire l'économie d'une découverte étendue au corps, au sens et à l'environnement qui l'entoure. A l'UPVD, la culture n'est pas considérée comme accessoire et se veut au centre d'un projet d'établissement.** Elle crée du lien, brise tabous et barrières, exalte les sens critique et artistique. La pratique sportive est tout autant indispensable et une énergie réelle est déployée à l'UPVD pour que l'offre soit à la hauteur des attentes des étudiants. L'université, tournée vers la Cité, accompagne les étudiants dans **la découverte du territoire**, de son patrimoine et **du monde professionnel.**

### 2.1 La découverte culturelle

**La culture est un élément vital d'une société dynamique.** Parce qu'elle est source de plaisirs et d'émerveillement, d'expériences émotionnelles et intellectuelles, **elle doit être au cœur des priorités de l'enseignement supérieur.** Offrant de l'apprentissage, du partage d'expérience, renforçant la capacité de réflexion, d'analyse, d'adaptation, la culture est un atout majeur pour lutter contre le mal-être, le manque de confiance en soi, l'isolement, l'irrespect de l'autre. **Elle contribue immédiatement à l'éducation, la sensibilisation, la socialisation, l'insertion professionnelle et sert de support de valorisation de la recherche scientifique.**

L'UPVD déploie donc une politique culturelle riche et variée s'appuyant sur service Culture intégré au service de la Vie Étudiante, lui-même attaché à la Direction de la Formation et de la Vie de Campus. **Un bâtiment, La Maison des Arts et de la Culture, installé à l'entrée du campus principal lui est dédié depuis 2022** afin que dès l'arrivée dans l'établissement, le message fort que la culture est indissociable des études soit envoyé. En son sein, une salle de spectacle et de projection offre des **représentations théâtrales, musicales, de danses, de toutes formes d'expressions corporelles et de conférences.** En plus des événements en soirée, chaque semaine, **une pause déjeuner (la pause MIC-MAC)** est ouverte à tous pour découvrir les talents des artistes ou chercheurs de la communauté universitaire ainsi que ceux d'artistes extérieurs. En collaboration avec le Conservatoire de Perpignan et différentes associations culturelles locales, la programmation se veut exigeante et accessible.

**Une salle de répétition et d'enregistrement** est aussi mise à disposition et les murs de la MAC affichent régulièrement des expositions d'art graphique ou photographique.

La culture se déploie dans plusieurs lieux de l'établissement, portée par les **composantes qui organisent des expositions** dans les couloirs de leurs bâtiments tout au long de l'année, **ou à la Bibliothèque Universitaire** qui, en plus des expositions dans ses locaux, a créé l'action Discorama permettant la découverte des vinyles.

**Chaque année, une semaine est encore consacrée aux talents et à la découverte culturelle dans le cadre des Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES)** qui, en plus d'être un temps de convivialité et de rencontres entre les étudiants, offrent des expositions, des spectacles divers, de la sensibilisation à la littérature etc.

Enfin, **le Pass-culture pour les étudiants de Perpignan et de Font-Romeu, et l'Acty-City, pour les étudiants de Narbonne et Carcassonne** permettent aux étudiants de bénéficier de tarifs très avantageux pour assister à des spectacles, des concerts et des projections de films.

#### Pour aller plus loin :

**Un ciné-club proposera, dès 2024, une découverte de l'art cinématographique, et viendra soutenir nombre d'actions de sensibilisation comme la lutte contre les VSS ou la transition écologique.**

**Il convient de développer davantage la culture sur les antennes, notamment en collaboration avec des partenaires extérieurs ( des conventions sont engagées avec la Scène Nationale de Théâtre de Narbonne et la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Carcassonne) ainsi que des actions culturelles sur Perpignan, hors de l'établissement, en partenariat avec le Médiateur, l'Archipel, la Casa Musicale, l'Institut Jean Vigo, le mémorial de Rivesaltes etc., via la négociation de tarifs préférentiels, des journées dédiées, de l'organisation de transport visant des objectifs culturels voire pédagogiques.**

**Et il importe d'inviter, sur projets, des établissements du secondaire afin que des élèves puissent découvrir notre offre, ce qui servirait de levier supplémentaire à l'attractivité locale.**

**Le dispositif Acti-City doit faire l'objet d'un point de vigilance pour permettre sa réactivation.**

## 2.2 La découverte du sport universitaire

Déjà au XVIème siècle, Montaigne savait combien il ne fallait pas dissocier l'âme du corps ! **Les bienfaits de l'activité physique sont en effet nombreux sur le physique, le psychique, l'intellect et le social.**

Le temps des études, période propice à la découverte, doit donc l'être particulièrement en matière de découvertes sportives. **Qu'il s'agisse de maintenir la forme, de faire des rencontres ou de s'initier à de nouvelles pratiques sportives, le SUAPS de l'UPVD l'autorise, dans des conditions très attractives, par un large panel d'activités physiques proposé.**

Il offre aux étudiants un environnement encadré et accueillant permettant une pratique quotidienne ou plus ponctuelle au travers de stage ou sorties. Les pratiques classiques sont mises à disposition, que ce soient dans les domaines des sports individuels ou collectifs. Ainsi, 7 activités de sports collectifs (équipes masculine et

équipes féminine), 2 activités d'athlétisme, 4 de raquettes, 4 de pleine nature, 6 de cyclisme, 5 gymniques, 3 activités de sport de combat, 9 activités de glisse et 4 activités natation, soit **44 activités** auxquelles les étudiants accèdent par une simple inscription sur la plateforme dédiée. Des ateliers sportifs sont également proposés par le SUAPS sur les antennes de l'université à Narbonne<sup>8</sup>, Carcassonne<sup>9</sup> et Font-Romeu<sup>10</sup> et sur le site de Mailly (cours de pilate). En outre, sur l'antenne de Carcassonne, une convention en passe d'être signée avec la Maison de la Jeunesse et de la Culture permet aux étudiants d'accéder à un panel d'activités sportives<sup>11</sup>, l'UPVD finançant la cotisation de base et les étudiants payant le reste à charge le cas échéant.

**L'offre à l'UPVD cherche également à s'ancrer et à s'adapter à l'évolution de pratiques corporelles les plus contemporaines.** Ainsi les étudiants sont invités à découvrir les activités très en vogue de Cross Training ou de Fitness telles ses variantes : le Step, Swiss ball training, Total Body Conditioning, Body Barre<sup>12</sup>. L'initiation à de telles activités et le calibrage des intensités de pratique constituent un levier à l'entretien ou développement du capital biologique de l'étudiant. Le champ des activités chorégraphiées qu'il s'agisse de la Bachata ou de la Salsa voire du Step en Fitness dépasse le cadre de la santé physique et influe directement sur le bien-être en participant au développement de la confiance en soi du jeune adulte.

A signaler que sur Perpignan, **la Maison des Sports de l'UPVD parvient à accueillir 40% de cette offre, tandis que l'établissement reste dépendant, en forte majorité aux infrastructures sportives des collectivités.**

**Pour aller plus loin : si des ateliers sportifs sont proposés sur les antennes de l'université, il importe de les multiplier davantage.**

**La dépendance aux équipements sportifs sur Perpignan doit être compensée par des conventions pluriannuelles avec les collectivités afin de sécuriser les activités sportives qui y sont installées.**

**Dans le cadre de l'élaboration du prochain Contrat de Plan Etat-Région 2027-2033, le projet de la construction d'un gymnase en structure légère sur le campus principal pourrait être examiné, afin de maintenir en toute autonomie le « mieux bouger pour mieux penser » à l'UPVD.**

**Enfin, la question de l'accès des étudiants en situation de handicap aux activités sportives doit faire l'objet d'une réflexion approfondie afin d'adapter l'offre aux besoins.**

## 2.3 La découverte du patrimoine et du territoire

La situation géographique et d'un patrimoine culturel et historique local très riches sont autant d'atouts d'attractivité pour l'UPVD et de terrains d'études, d'activités et de loisirs.

---

<sup>8</sup> Futsal, Fitness, Escalade, Volley, Basket, Badminton

<sup>9</sup> Futsal, Tennis, Padel, Cross-fit, Hand-ball, Basket

<sup>10</sup> Volley-ball, Badminton, Hand-ball, Natation, Escalade Termanal des Loisirs // Futsal, Tennis, Squash, Activités physique de pleine nature // Ski, VTT, Randonnées

<sup>11</sup> [Aïkido](#), [fitness-santé](#), [plongée subaquatique](#), [qi gong](#), [sophrologie](#), [tennis de table](#), [yoga](#) .

<sup>12</sup> Programmation du sport universitaire pour l'année 2023/2024.

De fait, **l'UPVD et le SUAPS prennent soin d'offrir des pratiques physiques « non domestiquées », développées en milieu naturel de proximité** (forêt, gorges, canyon, eau, neige). Qu'il s'agisse de la pratique de la spéléologie, canyoning, kite surf, ski, VTT voire golf, ces pratiques sont autant de moments d'immersion totale dans la nature. Proposées à un coût extrêmement abordable pour les étudiants, ces découvertes plein air démocratisent l'accès à des activités parfois trop chères pour des étudiants. Et elles offrent bien sûr d'engager ces derniers dans l'encodage d'un milieu imprévisible, voir risqué, leur offrant des émotions fortes mais surtout la responsabilité, la préparation et la prudence. Ces activités, au-delà de la découverte du territoire, favorisent donc le développement d'un sentiment de compétences et l'apprentissage de la maîtrise de l'inconnu.

**Une même démarche est engagée par le service culture : les étudiants respirent en effet tout autant lors des Virées de l'UPVD qui les amènent sur des sites historiques et culturels.** Nombreux sont les étudiants qui, pour des raisons sociales, économiques, parce qu'ils arrivent aussi dans la région, ne connaissent pas les territoires qui nous entourent. Des bus rencontrant un grand succès les accompagnent et leurs réservations affichent complet. Collioure, Villefranche-de-Conflent, Céret, le mémorial de Rivesaltes etc., sont présentés par des étudiants en licence professionnelles de Guide Conférencier de l'UPVD, qui révèlent la diversité du patrimoine local et sa richesse historique. **Ces Virées, moments de formation des guides, de découvertes et d'enrichissement personnel et de socialisation, réservent 10 places aux étudiants des Tremplins handi-friendly pour répondre à la volonté de l'établissement de promouvoir l'inclusion.**

**Pour aller plus loin : Si le SVEC a organisé ces Virées depuis les sites de Narbonne et de Carcassonne, la très faible participation étudiante l'amène à réfléchir à un autre dispositif d'ouverture sur le territoire, qui pourrait prendre la forme de courses d'orientation culturelle, plus ludiques et sportives.**

**Il apparaît également que d'autres services (SRIT, CUEF) développent aussi des sorties découvertes qui doivent désormais, trouver une voie de mutualisation.**

**Des « Virées maritimes », dans un territoire mer et montagne, sont aussi à organiser en collaboration avec l'association des Voiles Latines.**

**Enfin, la richesse de notre territoire, c'est aussi la très grande qualité de sa production agricole et sa culture gastronomique. Une journée dédiée, qui accueillerait des producteurs, engagés dans une culture écologique, des entreprises locales spécialisées dans l'alimentaire, viendraient promouvoir les circuits courts mais aussi l'hygiène alimentaire.**

## **2.4 La découverte du monde économique et professionnel**

Nombreux sont les étudiants qui appréhendent le passage des études au monde du travail. Accompagnés et encadrés durant leur cursus, ce « grand saut » dans un monde nouveau doit être rendu le plus serein possible par la connaissance de l'entreprise. D'autant que cette découverte est source de vocations, de nouvelles idées et de motivations.

Pour accompagner l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'UPVD, via son service d'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat (SIPE), crée des liens et organise de nombreuses rencontres avec les acteurs de l'économie. Il anime des afterwork avec le réseau des anciens UPVD Alumni mettant en relation les professionnels et les étudiants des filières concernées.

De nombreux dispositifs sont également développés pour favoriser l'accès à l'entreprise tels que les opérations de jobdating dédiées au recrutement de stagiaires, un career center permettant aux étudiants d'avoir accès aux offres (stage, emploi, alternance...). Un annuaire d'entreprises, des vidéos métiers et un espace de prise de rendez-vous avec la conseillère insertion professionnelle sont également à disposition des étudiants.

Cette découverte du monde professionnel est complétée par l'apprentissage des postures professionnelles : le SIPE organise des ateliers thématiques axés sur les soft skills comme la connaissance de soi, la prise de parole en public, la e-reputation ou la gestion du temps<sup>13</sup>.

L'ensemble de ces actions et dispositifs relève de la stratégie de l'offre de formation de l'établissement qu'il importe de renforcer et d'articuler au mieux avec les dispositifs de vie étudiante, vecteur de la réussite étudiante.

## 2.5 La découverte de l'international

La mobilité internationale sortante est une expérience bénéfique sur de très nombreux plans : découverte d'approches pédagogiques nouvelles, de structuration des connaissances différentes, d'approches scientifiques pas ou peu développées en France, mais aussi ouverture culturelle, expérience de vie et d'autonomie. Les étudiants ayant réalisé une mobilité internationale acquièrent des compétences et une ouverture qui leur seront utiles tout au long de leur vie professionnelle et il est essentiel de les encourager en cela. Il existe cependant un certain nombre de freins à la mobilité, tout particulièrement dans une université telle que l'UPVD qui accueille de nombreux étudiants ayant fait un choix opposé à la mobilité, celui de la proximité.

L'université de Perpignan dispose de plus de 200 accords Erasmus couvrant la quasi-totalité des formations. Ces accords sont gérés par le service des relations internationales et transfrontalières (SRIT), avec l'appui des responsables de formation ainsi qu'une vingtaine de correspondants internationaux qui sont des enseignants nommés dans chaque département d'enseignement pour piloter ces échanges sur le plan pédagogique. Le SRIT accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur dossier.

Malgré cela, le nombre d'étudiants de l'UPVD effectuant des mobilités internationales reste très insuffisant (entre 6% et 7% des étudiants par an). Ce chiffre

---

<sup>13</sup> Ces ateliers viennent renforcer des heures incluses dans les maquettes de formation : projet personnel et professionnel, mieux se connaître, savoir-faire une candidature, exprimer son parcours, et conduite vers l'emploi.

doit être pondéré par le fait que l'UPVD compte dans ses effectifs de nombreux étudiants internationaux (20% environ) et donc moins enclins à faire une seconde mobilité ainsi que de nombreux étudiants boursiers (40,5% contre une moyenne nationale de 36,3% en 2022-2023). On peut aussi noter que l'augmentation sensible du nombre d'alternants constitue aussi un frein à la mobilité.

Ces dispositifs relèvent de la stratégie de l'offre de formation de l'Université.

## Objectif 3 : L'implication dans les grands enjeux de société

Aujourd'hui, certaines priorités de vie collective sont clairement identifiées, compte tenu des enjeux profonds, durables, centraux qu'elles représentent. L'Université de Perpignan est engagée depuis de nombreuses années dans le développement durable et la responsabilité sociétale (DDRS) et a obtenu le label en 2020. La mise en place des TEDS, au sein des formations, est un chantier en cours. Mais si l'on doit former à la transition écologique, il faut aussi apprendre aux étudiants à la mettre en œuvre et à en être acteur direct. La Vie Étudiante est un levier précieux qui offre de faire vivre cette transition écologique, au-delà du savoir théorique. Mais cela n'est possible que si les étudiants disposent également d'outils pour prendre une place citoyenne. Ici encore, les savoirs disciplinaires apportent de nombreuses réponses, mais la Vie Étudiante leur donne une réalité sensible et engageante.

### 3.1 La promotion de la transition écologique

La transition écologique est une priorité de l'UPVD. L'établissement en responsabilité s'est engagé dans la rénovation thermique de ses bâtiments, dans la sobriété énergétique, etc. Des initiatives systématiques sont portées par les enseignants-chercheurs dans le cadre de la recherche et par les équipes pédagogiques pour que le développement durable, dans le cadre disciplinaire, soit intégré aux cursus de formation. La Vie Étudiante a aussi son rôle à jouer, d'autant plus qu'elle dispose de leviers et de supports multiples. Les projets d'initiatives étudiantes financés par la CVEC participent à cet engagement, à l'exemple de journées de ramassage de déchets sur le littoral ou du mini salon de l'agriculture UPVD.

**Pour aller plus loin : Au-delà, l'investissement de l'établissement et des étudiants dans la protection de l'environnement va passer par la création, en cœur du campus du Moulin à Vent, d'un « îlot vert »<sup>14</sup>, refuge de biodiversité construit grâce à des sentiers odorants, la plantation de plantes à huiles essentielles et aromatiques, l'installation d'hôtels à insectes etc. Le tout valorisé par des panneaux éducatifs. Des « îlots » semblables seront pensés dans les antennes.**

**Des journées de ramassage des déchets seront systématisées dans les campus et sur le territoire, créant sensibilité, implication et cohésion autour de cette cause commune.**

**Les périmètres culturels et sportifs seront aussi mis à contribution, par un cycle de ciné-club annuel dédié, la visite du four solaire d'Odeillo (dans le cadre des**

---

<sup>14</sup> Projet financé dans le cadre du COMP 2024-2026.

**Virées de l'UPVD), ainsi que deux sorties de randonnées pédestres de découverte de la biodiversité locale.**

**Enfin, une journée dédiée, dans l'année, au terroir, à ses producteurs et à la gastronomie plébiscitera les circuits courts et l'agriculture éco-responsable.**

### **3.2 La promotion de la responsabilité sociétale**

L'établissement porte des valeurs de solidarité, de laïcité, de responsabilité et de respect mutuel et promeut le « développement humain durable ». L'ensemble de la politique de la Vie Étudiante de l'UPVD a pour moteur l'action citoyenne, parce qu'il reste primordial de sensibiliser les jeunes générations à la vie collective et aux valeurs de la République.

Si les primo-entrants assistent déjà à une conférence obligatoire sur la lutte contre les discriminations proposée par le défenseur des droits, que les sensibilisations à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes passent par différentes actions dans les campus, des actions transdisciplinaires et hors disciplinaires peuvent être pensées.

#### **Pour aller plus loin :**

**Afin d'accompagner ces fondamentaux, la vie étudiante doit inciter à la citoyenneté par des effets de levier, notamment : distinguer le sportif respectueux participant à nos événements ; distinguer le participant aux cycles de conférences des professionnels des missions citoyennes ; distinguer l'étudiant engagé dans les stands de sensibilisation installés lors des événements vie étudiante ; distinguer l'utilisateur inscrit au titre de notre programmation culturelle. Une participation active des étudiants à ces différentes actions pourrait permettre d'ouvrir une réflexion pour l'octroi d'un open badge.**

**Bien sûr, l'UPVD garde en tête que la citoyenneté n'est pas théorique. Des formations pratiques d'engagement solidaire vont être proposées aux étudiants tout au long de l'année avec les acteurs citoyens : premiers secours, sapeurs-pompiers, sauvetage en mer, croix rouge, secours populaire, gestion de projet solidaire etc. permettant aux étudiants d'obtenir des brevets financés par l'UPVD.**

## AXE IV

### UNE UNIVERSITÉ QUI VALORISE

*Une université qui développe et promeut les talents et les compétences transversales et qui valorise/optimize le temps étudiant.*

Afin que la réussite étudiante puisse être pleine et entière, les étudiants doivent être considérés pour tout ce qu'ils sont, tout ce que qui les construit, leurs talents, leurs différents moteurs, des dynamiques qui leur appartiennent et que l'Université, non seulement ne doit pas méconnaître, mais qu'elle doit surtout accompagner et encourager.

Qu'il s'agisse de **talents artistiques, d'appétences entrepreneuriales ou de créativité dans le montage de projets sociétaux**, ces facettes de personnalités donnent toute la richesse à nos formations et toute la valeur ajoutée aux CV et à la place professionnelle et sociale des étudiants. **L'UPVD incite donc au développement de compétences multiples nécessaires pour multiplier les soft skills** (Objectif 1 : L'incitation aux compétences multiples).

Ce déploiement de talents, d'implications, d'intérêts pour la vie avec les autres doit non seulement être accompagné, mais aussi **être valorisé par l'Université**. L'enjeu mérite une réflexion profonde quant à l'inscription de ces compétences transversales au sein même des cursus de formation (Objectif 2 : L'engagement étudiant).

Et une réflexion profonde est également indispensable quant au temps étudiant. Le temps, **« avoir le temps de »**, est la clé principale du bien-être, de l'engagement, de la montée des talents et de la réussite étudiante (Objectifs 3 : Et si on valorisait le temps étudiant ?).

#### Objectif 1 : L'incitation aux compétences multiples

L'Université développe des services ou accompagne des initiatives étudiantes et **doit, en participant à l'addition des savoirs disciplinaires, de la méthodologie universitaire, et des sensibilités, de la vitalité et de la créativité de chacun, être un instrument d'impulsion et de renouveau pour que les étudiants participent au mieux au monde de demain**. Elle promeut ainsi les soft skills à travers les arts, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la création d'associations et les projets étudiants, ou encore les projets sportifs.

##### 1.1 L'expression artistique

La Maison des Arts et de la Culture, aménagée en 2022, est un lieu propice à la création. Ses open-spaces permettent d'animer des ateliers artistiques qui impliquent des professionnels des arts et des étudiants passionnés. **Il peut alors être question d'initier de nouveaux talents mais aussi de renforcer des techniques artistiques déjà partiellement maîtrisées par les étudiants inscrits.** Certains de ces ateliers se veulent assez ludiques offrant un **véritable temps de décompression**, de rencontres entre les étudiants et de rencontres intergénérationnelles avec de nombreux personnels de l'établissement, à l'exemple des ateliers couture ou tricot. D'autres proposent de conforter des **compétences transversales** venant compléter, par la créativité et les sens, les futurs acteurs du monde professionnel : l'atelier d'art oratoire, l'atelier écriture, vidéo ou photographie pour ne citer que ces quatre exemples, renforcent les postures professionnelles, le montage de projets ou leur mise en valeur. Et parce que « l'inutile est indispensable » à une vie épanouie et à une vie collective, un atelier de sculpture et un atelier de théâtre, ainsi que des masters class d'art graphique et de musique sont proposés et rencontrent un réel succès.

Dans cette même dynamique, **les étudiants ont accès au studio de répétition et d'enregistrement de musique** équipé d'une régie et d'instruments nombreux mis à disposition.

Chaque année, les étudiants ont l'opportunité de présenter leurs créations à l'occasion de la campus-week et des journées des arts et de la culture de l'enseignement supérieur. Les musiciens sont particulièrement encouragés, de même que les acteurs de théâtre, à se produire au sein des campus lors de tous les événements et animations, afin de leur offrir l'entraînement et le plaisir de se produire en public mais aussi d'inciter d'autres étudiants artistes à les rejoindre.

**Pour aller plus loin : Si les antennes bénéficient aussi d'une offre d'ateliers de création artistique, à l'exemple de Carcassonne et des tournois d'improvisation, et d'un atelier danse à Narbonne, il importe de leur apporter une plus large offre en s'appuyant sur des partenaires extérieurs.**

**Il est également prévu de valoriser l'art oratoire en réintroduisant le concours d'éloquence, interrompu à cause de COVID qui, outre l'expression artistique, serait un outil utile à la volonté de créer du lien entre les antennes et à promouvoir l'inter-site.**

## 1.2 La Junior entreprise

Nombre d'étudiants, dans la dynamique de leur insertion professionnelle, débordent d'idées pertinentes, inscrites dans leur temps et répondant à des besoins bien identifiés d'une société qu'ils observent avec attention. Si certains entendent s'insérer dans des structures ou entreprises existantes pour qu'elles bénéficient de leurs potentiels, d'autres souhaitent prendre le pari de créer leur propre entreprise. Dans ces deux optiques, en collaboration directe avec le volet de l'Insertion Professionnelle, la Vie Étudiante doit apporter aux étudiants toutes les ressources pour parvenir à réussir leur projet et leur offrir l'opportunité de monter en compétences par l'expérience concrète de leurs sensibilités entrepreneuriales.

L'UPVD a accompagné la création de la Junior Entreprise sous forme de statut associatif. La Junior Entreprise est une structure à vocation économique et pédagogique qui a pour objet la montée en compétences des étudiants à travers la

réalisation de prestations de service pour des professionnels. Elle propose des services de qualité aux entreprises et permettent aux étudiants de développer leurs savoirs.

Additionnant les leviers des associations étudiantes « dites classiques », de la formation technique des enseignants-chercheurs de différentes disciplines, et de l'expérience des professionnels du monde de l'entreprise qui doivent être directement impliqués, la Junior Entreprise offrira une première expérience professionnelle encadrée, accompagnée, qualitative et immersive pour révéler les talents d'administrateurs, de prospecteurs, de gestionnaires, de gestionnaires en marketing etc.

### 1.3 Les associations et les projets étudiants

En 1900, Durkheim écrivait : « ce n'est (donc) pas assez d'expliquer à l'étudiant comment la solidarité est une loi nécessaire de l'humanité, il faut encore et surtout la lui faire pratiquer. Il importe de lui fournir, de lui multiplier les occasions d'agir en groupe afin que, même dans sa vie d'étudiant, il se sente toujours associé à d'autres êtres, semblables à lui, avec lesquels il combine son action. Tout le monde a bien senti que telle devait être la fonction des associations étudiantes ».

Et en effet, plus d'un siècle plus tard, **s'il est des talents et des sensibilités des étudiants à promouvoir, c'est bien dans la sphère associative que les possibilités sont les plus nombreuses.** Si la solidarité y est activement pratiquée, les activités au sein d'une association étudiante sont multiples : premiers pas dans les rédactions de statuts, de rapports avec certaines institutions, de création de liens avec des partenaires, de recherches de financement, de montage de dossier, de gestion administrative et budgétaire, de communication, d'organisation d'événements, elles représentent un enjeu majeur de développement de compétences transverses qui, outre la sensibilisation aux autres et aux besoins collectifs, sont **autant de compétences prisées par le monde professionnelle.** Révélant des talents de meneurs, de force de soutien, de persévérance, elles sont au cœur de la Vie Étudiante.

Le service VEC de l'UPVD est directement affecté au développement associatif. Ainsi, tous les étudiants souhaitant rejoindre une association étudiante sont orientés et mis en contact, tandis que tous ceux qui font le projet d'en créer une sont accompagnés dans toutes les démarches administratives nécessaires. **Qu'il s'agisse de la rédaction des statuts ou des déclarations en préfecture, les étudiants disposent de tous les outils et ressources humaines dont ils ont besoin.**

**La charte des associations de l'UPVD**, qui regroupe les bases de civilités, de citoyenneté et de droits à respecter, donne le cadre réglementaire auquel toute association doit adhérer afin que les valeurs et les règles soient pleinement connues et observées. **Reste que l'affiliation à l'UPVD, qui offre la domiciliation, l'accompagnement et l'aide matérielle aux associations et qui attend le respect de la charte de leur part, ne les contraint en rien quant à leur projet et ne doit constituer qu'un soutien et une aide, sans brimer les aspirations, créativité et autonomie étudiantes.**

**Des aides financières** sont accordées pour soutenir au mieux les projets étudiants. Chaque année, une quinzaine d'initiatives bénéficient d'un financement, sur présentation d'un dossier et d'un avis d'une commission dédiée, composée d'étudiants

et de personnels UPVD, soit dans le cadre du FSDIE projets, soit dans le cadre des projets CVEC<sup>15</sup>.

Si avant le COVID, l'UPVD accueillait 30 associations étudiantes actives, leur vitalité s'est ralentie durant les deux années de crise et renaît progressivement. **Aujourd'hui, 34 associations, regroupant près de 400 membres, déploient des actions pour promouvoir et fédérer leur formation, mais aussi pour porter des engagements plus thématiques d'inclusion, de transition écologique, de talents artistiques, etc.**

Il est cependant nécessaire, pour promouvoir davantage les associations étudiantes, de leur apporter des espaces dédiés, équipés et mutualisés (bureaux, salle de réunion), pour favoriser les interactions avec l'ensemble de leurs adhérents, d'autres associations, des enseignants-chercheurs, des services et des partenaires extérieurs.

Si le campus Mailly est muni d'un tel lieu, de même que le campus de Narbonne, qui, en réponse à un projet associatif étudiant de 2023, va pouvoir en bénéficier également pour ses associations étudiantes, les campus de Carcassonne, de Font-Romeu et du Moulin à Vent en sont dépourvus.

**Pour aller plus loin : sur le campus du Moulin à vent, un projet de création d'une maison des étudiants et des associations (MEA) est programmé à partir de 2024/2025, qui donnera plus de visibilité aux associations étudiantes et favorisera leur développement (cf. III.1.1 Des lieux de vie étudiants).**

## 1.4 L'association sportive de l'UPVD

**L'association sportive UPVD mérite une attention particulière parce qu'elle peut s'inscrire dans tous les axes du schéma directeur.** Ainsi, elle facilite l'accès à des niveaux sportifs de compétition pour des étudiants qui, parfois loin, le temps des études, de leur club sportif, peuvent continuer à **pratiquer à la hauteur de leurs aptitudes**. Cette association est encore **un levier de protection des étudiants** puisqu'elle participe directement à l'entretien du corps et de l'esprit, prévient, par l'activité sportive, contre les risques de sédentarité, de sentiment d'isolement et de troubles psychologiques. Elle est aussi un **vecteur de cohésion**. Portant haut les couleurs de l'UPVD, elle construit le sentiment d'appartenance et le promeut au-delà des murs de l'université. Car en effet, l'association sportive est **un instrument de décroisement** : transportant les étudiants en compétition au dehors du département, elle les ouvre sur le monde et sur les autres universités, favorisant les rencontres, les échanges, les découvertes. Enfin, la compétition sportive engage les étudiants dans la recherche du progrès, de la persévérance et ne cesse de valoriser leurs talents en leur offrant, notamment, des médailles et de la visibilité.

L'UPVD compte actuellement une section Hand Ball, Volley Ball, Boxe, Ski Alpin, Trail, Judo et Haltérophilie. La participation aux épreuves nécessite l'organisation de déplacements et leur prise en charge matérielle, mais aussi suppose une disponibilité des étudiants.

---

<sup>15</sup> La commission CVEC étudie également des projets présentés par les composantes et les services de l'UPVD en faveur de la Vie Etudiante.

**Pour aller plus loin : L'Université souhaite soutenir le développement d'autres sections sportives. Comptant de nombreux étudiants sportifs, accompagnée par la volonté ferme du SUAPS de s'investir dans cette association, et s'appuyant sur la reconnaissance de l'engagement des étudiants membres de l'association dans les cursus de formation grâce à la valorisation de l'engagement, l'UPVD est en mesure de créer davantage d'équipes. Cela suppose néanmoins d'organiser la mutualisation des mini-bus de l'université, ainsi qu'une organisation plus optimale du temps étudiants.**

## **Objectif 2 : Le respect de l'implication et la reconnaissance de l'engagement étudiant**

La Vie Étudiante de l'UPVD a pour priorité de favoriser les conditions d'études des étudiants et de renforcer, par l'accompagnement, tous les talents transversaux qui seront essentiels à leur insertion professionnelle et à leur entrée en tant qu'adultes dans la collectivité.

Mais **l'établissement ne peut réaliser ses missions en direction de ses usagers sans l'implication étudiante.** Cette implication passe bien sûr par les projets étudiants et la dynamique associative, mais elle trouve aussi un sens profond dans **la collaboration et la place des étudiants aux côtés de la gouvernance, aux côtés des conseils d'UFRs et au sein même des formations.** Ces temps forts, consacrés à la vie de l'établissement, et, au-delà, à une implication citoyenne, qui relèvent d'un engagement désintéressé, solidaire, justifie une valorisation dans le cursus de formation.

### **2.1 L'appel aux étudiants comme acteurs de la communauté universitaire**

**La représentation étudiante élue dans les instances est fondamentale pour la vie démocratique de l'établissement.**

L'UPVD a observé, durant plusieurs années, que les dynamiques et la place politique des étudiants devaient être encouragées davantage par le chemin de la cohésion, de la rencontre, de l'identification d'interlocuteurs visibles et connus et le lien direct avec des services à l'écoute et tous les étudiants engagés dans l'université de quelques manières que ce soit. **Pour ce faire, le Conseil des Etudiants a été créé en 2022. Coordonné par le ou la Vice-Président(e) Etudiant, il regroupe des étudiants élus, des étudiants présidents d'associations étudiantes, des étudiants délégués, ainsi que le ou la Vice-Président(e) VEC, les services VEC et les chargés de mission.** Des réunions restreintes, ne comptant que les étudiants, doivent leur permettre d'évoquer en toute aisance des difficultés ou des projets, développés ensuite, sur décision de ce conseil restreint, au conseil élargi pour échange et décision collective.

**Par ailleurs, présents au sein des trois conseils centraux et au sein des conseils de composantes, les étudiants élus apportent des éclairages et des requêtes qui contribuent à mieux définir les politiques et projets portés par l'établissement.** De plus, des étudiants élus des conseils centraux sont associés aux commissions Vie Étudiante et Formation (FSDIE social, FSDIE projet, Commission CVEC, Commission

d'exonération, Commission Contrat Emploi Etudiant, Commission disciplinaire) ainsi qu'aux différents groupes de travail.

**Un travail important est réalisé pour favoriser le dépôt des listes étudiantes en période électorale par une campagne de sensibilisation et de communication renforcée.** De même, le vote électronique a été installé afin d'inciter par un accès direct et simple aux urnes<sup>16</sup>.

Afin d'être au plus près des usagers et des enseignants-chercheurs, **chaque promotion compte également des délégués de formation**, en charge de promouvoir la cohésion et l'expression des étudiants quant aux problématiques rencontrées en cours de cursus. Si le lien est direct et régulier entre ces délégués et le responsable de formation, **un conseil de perfectionnement, organisé chaque année ou à la fin de chaque semestre, réunit ces derniers, et s'élargit à des membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative** afin que tout dysfonctionnement ou toute proposition puissent être exprimés en vue d'améliorations.

**Pour aller plus loin : Même si les derniers chiffres de participation au scrutin sont encourageants, ce travail de communication doit être davantage renforcé. Il semble également nécessaire d'organiser de manière simple un accompagnement par les composantes de la construction et du dépôt des listes.**

**Il est également très utile d'instaurer un temps de présentation et d'échanges, après l'élection, entre les étudiants élus et les instances et services de l'établissement. Ce temps d'échanges doit aussi être complété par un temps de formation rendant accessible aux nouveaux élus le fonctionnement de l'université, ses grands enjeux et la liberté de position. Le Conseil des Etudiants est identifié comme l'organe le plus pertinent pour offrir des explications et une formation accessible ainsi qu'un moment de convivialité aux étudiants élus, créant de la sorte une dynamique de cohésion.**

**Il est enfin nécessaire d'organiser au plus près le rôle des délégués de promotion dans le cadre d'une fiche de cadrage qui comportera la lettre de mission des délégués, la procédure et le calendrier de leur élection, un calendrier de réunions ainsi qu'un chemin de remontée des comptes rendus des conseils vers la CFVU. De plus, une réunion d'échanges entre tous les délégués d'une même formation et le RP dès la rentrée doit être organisée pour des échanges d'expériences entre niveaux de promotion.**

## 2.2 La valorisation de l'engagement étudiant dans le cursus de formation

**L'engagement étudiant est un investissement chronophage, absorbant une réelle énergie. L'UPVD le valorise et l'encourage, et ce, d'autant plus qu'il sollicite et anime des valeurs fortes d'empathie et de citoyenneté qu'il faut protéger et qu'il développe des talents qu'il convient d'accompagner.** Cet engagement, dans et hors

---

<sup>16</sup> 7,64 % de participation aux élections au sein des conseils centraux en mars 2023 (CA-CR et CFVU) et 13,05 % aux élections au sein des conseils de composante en mars 2024.

des murs de l'université, est une valeur ajoutée, pour les étudiants eux-mêmes, pour l'université qui les accueille et pour toute la collectivité.

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté liste les engagements à valoriser. Elle est appliquée **depuis septembre 2023 en direction des étudiants de licence généraliste pour chaque année de leur cursus (391 étudiants s'y sont inscrits pour l'année 23/24)**. Qu'ils soient étudiants élus, étudiants bénévoles, membres bénévoles dans une association, auprès des sapeurs-pompiers, réservistes, créateurs d'entreprise, ces étudiants représentent le monde de demain, mais, pour leur permettre de mener à bien leur engagement, il faut les libérer sensiblement. De fait, dans les licences généralistes, **la valorisation de l'engagement étudiant dans le cursus de formation est positionnée comme une option, dans un module d'insertion professionnelle, permettant de choisir de suivre et de passer une matière ou bien de s'engager**. Initialement coordonné par le SIPE, le dispositif, à compter de 2024/2025 est déployé et géré par les composantes.

**Pour aller plus loin : cette valorisation de l'engagement sera déployée dans toutes les composantes à compter de 2025 (notamment aux BUT, aux licences professionnelles et aux masters).**

**Quant aux doctorants, une réflexion sera menée avec les écoles doctorales pour valoriser leur engagement par la validation d'heures de formation.**

### Objectif 3 : Et si on valorisait le temps des étudiants ?

Les nouvelles technologies nous précipitent irrévocablement vers l'exigence de l'immédiateté et de l'instantanéité. Elles ont profondément modifié notre rapport au temps. Aucune profession ni vie personnelle n'y échappe, et la vie des étudiants, pas davantage. A cela s'ajoute une urgence de la performance. Or, **la vie des étudiants a pour projet l'apprentissage, le rapport aux autres, la réflexion et l'analyse, la construction des générations de demain, et nécessite donc, plus que toute autre, de prendre le temps de penser, de s'épanouir, et de s'élever.**

L'apprentissage de prendre le temps de bien faire, de se réappropriier le temps, devient, dans le cadre des études, l'une des responsabilités de l'université. **Il s'agit donc d'optimiser le temps des enseignements par des emplois du temps et un calendrier bien construits** et de mesurer que des temps de « déconnexion » des étudiants sont essentiels à leur réussite.

L'élaboration des emplois du temps est une logistique complexe puisqu'elle est menée au regard de nombreuses contraintes : la cohérence pédagogique, la disponibilité des salles, la question des matières mutualisées, les différents groupes de travail (TD ou TP) et les emplois du temps des enseignants, qui plus est lorsqu'il s'agit de professionnels intervenant pour des temps d'études professionnalisants.

**L'emploi du temps de l'étudiant lui-même supporte alors la coordination de ces impératifs. Il arrive que des plannings journaliers soient trop denses ou trop émiettés et que la pause méridienne ne soit pas respectée.**

**Par ailleurs, le temps universitaire se déroule sur une année et, dans cette temporalité, des améliorations peuvent être réalisées.** En effet, le format semestriel,

associé à la seconde chance ou à la seconde session conduit à la compression du rythme universitaire.

Penser le temps, c'est enfin penser le temps de travail autonome et permettre la déconnection. Une concertation au sein de l'équipe pédagogique de chaque formation en début d'année devrait favoriser l'organisation et la répartition, durant le semestre, des travaux personnels, des partiels blancs et du contrôle continu afin que l'appréhension des matières, leur compréhension, leur analyse et leur restitution notée puissent permettre aux étudiants de mieux anticiper leur organisation. **Il s'agira donc de construire un plan de travail et d'informer les étudiants, dès la rentrée semestrielle, des attentes de leurs enseignants et du calendrier pédagogique de leur formation.** Cette même concertation portera également sur le temps de travail autonome attendu de la part des étudiants par chaque enseignant pour établir un équilibre nécessaire à la réussite. Enfin, de nombreux outils technologiques permettant désormais de proposer différents formats de supports de cours, il importe de mesurer la quantité des enseignements délivrés en présentiel et en numérique pour qu'ils s'inscrivent dans des principes de réalité et de faisabilité, autorisent des déconnections et évitent la submersion.

**Pour aller plus loin : Dans le cadre de l'élaboration de la future offre de formation qui sera mise en place en 2027, une réflexion approfondie sur les rythmes étudiants doit être menée. Un groupe de travail se penchera sur la question de la volumétrie des temps d'apprentissage, du temps de travail personnel et du temps libéré pour la vie étudiante. Notamment, le déploiement de l'approche par compétences et d'un contrôle continu partiel sont des leviers de transformation qui ouvrent des perspectives.**

**Sur tous ces aspects, une charte consacrée aux conditions de travail des étudiants sera rédigée et déployée mettant en adéquation le temps étudiant, les attendus des formations, leur faisabilité et la réalité de la vie d'un étudiant, favorisant, par là-même, sa montée en compétences et sa réussite.**

# ANNEXES

## LES ACTIONS RETENUES POUR LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

N°	ACTIONS	PILOTES	ECHÉANCES/RENTREE	INDICATEURS
<b>AXE I – UNE UNIVERSITÉ QUI REND LES CHOSES FACILES ET LIBÈRE DES OBSTACLES</b>				
<b>Objectif 1 : Assurer un accueil éclairant et adapté, avant et pendant les études</b>				
<b>1.2 Des temps d'accueil dédiés aux primo et néo-entrants</b>				
1.2.1	Conforter des dispositifs d'accueil des primo-entrants adaptés à chaque site universitaire, en collaboration avec le CROUS et les collectivités territoriales et améliorer les temps d'accueil des néo-entrants L2, L3, Master et Sup'EnR) avec une meilleure coordination avec les composantes	DFVU/Composantes/CROUS	2025	Quantitatifs (taux de fréquentation).
1.2.2	Améliorer l'accueil des étudiants internationaux à travers le déploiement des dispositifs nécessaires à l'obtention du label Bienvenue en France.	SRIT	2025	- Nombre d'étudiants internationaux accueillis à l'International Welcome Desk - Obtention du label Bienvenue en France
1.2.3	Faire participer les équipes pédagogiques et les représentants étudiants au temps d'accueil.	DFVU/Composantes/CDE	2025	Nombre d'enseignants-chercheurs et d'étudiants du CDE présents lors de l'accueil des primo-entrants
<b>1.3 Des informations dispensées en continu</b>				
1.3.1	Travailler à la création d'un guichet unique en engageant une réflexion sur le format et l'organisation.	DFVU/SRIT	2025	Ouverture du guichet à la rentrée 2025
1.3.2	Elargir le dispositif de référent VE à l'ensemble des composantes et renforcer l'animation de ce réseau.	DFVU/Composantes	2025	Nombre de composantes disposant d'un référent
1.3.3	Organiser des réunions régulières entre services Vie Etudiante et CDE, et entre le CDE et le service communication pour une meilleure diffusion des informations.	DFVU/Service communication/CDE	2026	Nombre d'abonnés au compte Instagram du CDE Nombre d'étudiants utilisateurs réguliers de l'appli UPVD
1.3.4	Installer de grands panneaux à des endroits stratégiques de passage étudiants.	DFVU/Service Communication/DST	2025	Nombre de panneaux installés

Objectif 2 : Un soutien matériel				
2.1 Des partenariats de proximité et des permanences pour de l'accompagnement social et administratif				
2.1.1	Organiser de nouvelles permanences complémentaires sur le campus principal (Défenseur des droits, association Joseph Sauvy spécialisée dans le handicap).	DFVU	2025	-Nombre de nouveaux partenariats actés
2.1.2	Mieux informer les étudiants sur les services rendus par les Maisons France service sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.	DFVU	2025	Page d'information sur le site Internet dédié
2.1.3	Soutenir l'action de l'épicerie solidaire et sa pérennité par une convention de financement pluriannuelle.	DFVU	2024-2029	Nombre d'étudiants UPVD bénéficiaires
2.1.4	Communiquer sur l'emploi de services au profit des personnes âgées ouvert aux étudiants.	DFVU	2026	Convention partenariale avec l'association Mains d'argent
Objectif 3 : Un accompagnement adapté et inclusif				
3.1 Les aménagements d'études en direction des étudiants à besoins pédagogiques particuliers				
3.1.1	Etendre les aménagements existants (relais prises de note notamment) aux étudiants salariés, jeunes parents ou les étudiants aidants qui le nécessiteraient.	DFVU	2026	-Nombre d'étudiants salariés, étudiants bénéficiaires d'un contrat de service civique, étudiants auto-entrepreneurs ayant obtenu un aménagement -Nombre d'étudiants chargés de famille qui sont parents d'un enfant de moins de 12 ans ou étudiants aidants apportant des soins à un ascendant ou un conjoint en longue maladie ayant obtenu un aménagement
3.2 L'inclusion des étudiants en situation de handicap				
3.2.1	Conventionner avec des partenaires du secteur médico-social spécialisés dans le handicap, dont le Centre Médico-Psychologique de Thuir, la <i>Maison</i> Départementale pour les Personnes Handicapées ou l'association Joseph Sauvy.	DFVU	2025	Signature des trois conventions
3.2.2	Etendre à d'autres lycées les Tremplins Handi-Friendly (des binômes étudiants/lycéens ESH) et y associer les antennes de l'UPVD.	Fondation UPVD- Chaire égalité des chances	2026	Nombre de binômes créés sur les antennes
3.2.3	Ouvrir lors des JPO un stand spécifique d'échanges sur le handicap sur le site de Narbonne.	DFVU	2025	Installation d'un stand à Narbonne

3.2.4	Construire un temps spécifique constitué d'échanges d'expériences avec des étudiants ESH expérimentés.	DFVU	2025	Nombre de rencontres sur le handicap organisées
3.2.5	Elaborer un annuaire pour la recherche de stages, de lieux d'alternance ou d'emplois.	SIPE/SFCA	2026	Annuaire déployé
3.2.6	Encourager les initiatives associatives et les activités qui visent la mixité, dont le handi-sport et la Handi'Culture.	DFVU/SUAPS	2026	Nombre d'activités mixtes organisées
<b>AXE II - UNE UNIVERSITÉ QUI PROTÈGE</b>				
<b>Objectif 1 : Des dispositifs et des actions de prévention</b>				
1.1 La lutte contre la sédentarisation				
1.1.1	Mettre en place un plateau sportif multi activités extérieur dans le cadre du projet « îlot vert ».	SUAPS	2026	Installation du plateau
1.1.2	Intégrer un aménagement du temps de travail des étudiants pour bénéficier de l'offre d'activités physiques et sportives.	Composantes	2026	Nombre d'emplois du temps aménagés
1.2 Les actions de prévention du SSE				
1.2.1	Élaborer un plan d'action santé à partir d'un diagnostic des données de santé publique.	SSE	2026	Plan présenté et validé par le CA
1.2.2	Élargir nos partenariats avec la Croix Rouge, la Mutualité Française et renforcer ceux avec l'ARS.	SSE	2026	Signature des conventions
<b>Objectif 2 : Des accès aux soins</b>				
2.1 Les soins médicaux				
2.1.1	Renforcer l'offre de santé sur certaines spécialités et sur les antennes.	SSE	2026	Nombre de consultations de médecine générale Nombre de consultations en gynécologie Nombre de consultations psy
2.2 Les soins psychologiques				
2.2.1	Recruter un psychologue afin qu'il rejoigne l'équipe du SSE sur site.	SSE	2025	Nombre de consultations psy
2.2.2	Développer l'orientation des étudiants vers des plateformes téléphoniques d'écoute 24h/24, en identifiant les associations concernées.	SSE/Communication/DFVU	2025	Document de communication
<b>Objectif 3 : La lutte contre les violences et les discriminations</b>				
3.1 Les dispositifs d'alerte et d'écoute				
3.1.1	Renforcer et formaliser la procédure d'instruction et de traitement des signalements	DFVU	2025	Nombre d'alertes déposées

3.2 Les actions de sensibilisation				
3.2.1	Organiser des actions sur les discriminations et sur les VSS	DFVU /Fondation	2024	Nombre d'actions de sensibilisation UPVD sur la lutte contre toutes formes de violences
<b>AXE III - UNE UNIVERSITÉ QUI CRÉE DES LIENS, QUI FÉDÈRE ET QUI S'ENGAGE</b>				
<b>Objectif 1 : La promotion de la cohésion et de l'appartenance</b>				
1.1 Des lieux de vie étudiants				
1.1.1	Créer une Maison des étudiants et des associations.	DFVU/DOPI	2027	Création de la Maison des Etudiants et des Associations
1.2 Des temps d'intégration et de rencontres				
1.2.1	Associer d'avantage les étudiants nationaux à la journée internationale.	SRIT	2025	Nombre d'actions organisées par le SRIT ouvertes aux nationaux
1.2.2	Encourager et accompagner les associations étudiantes à organiser des temps de convivialité.	DFVU/CDE/Composantes	2025	Nombre d'événements de convivialité organisés par les associations étudiantes
1.3 Les actions inter-sites				
1.3.1	Organiser une journée dédiée à la transition écologique.	DFVU/Chargé de mission TEDS	2025	Organisation de la journée
<b>Objectif 2 : La découverte</b>				
2.1 La découverte culturelle				
2.1.1	Organiser un Ciné-club qui propose la découverte de l'art cinématographique.	DFVU	2024	Nombre de séances proposées
2.1.2	Développer la culture sur les antennes en nouant de nouveaux partenariats	DFVU	2024	Nombre de partenariats nouveaux noués
2.1.3	Inviter des établissements du secondaire lors d'événements culturels pour favoriser l'attractivité.	DFVU	2024	Nombre d'actions culturelles ouvertes à des établissements du secondaire
2.2 La découverte du sport universitaire				
2.2.1	Multiplier davantage les ateliers sportifs sur les antennes de l'université.	SUAPS	2025	Nombre d'étudiants inscrits aux activités du SUAPS sur les antennes de l'UPVD
2.2.2	Établir des conventions avec les collectivités permettant de sécuriser l'accès aux activités sportives.	SUAPS	2026	Nombre de conventions nouées
2.2.3	Etudier la construction d'un gymnase sur le campus principal.	SUAPS	2028	Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité
2.2.4	Etudier la possibilité d'adapter une offre spécifique à destination des étudiants en situation de handicap.	SUAPS	2026	Réalisation d'une étude de faisabilité
2.3 La découverte du patrimoine et du territoire				
2.3.1	Organiser des courses d'orientation culturelle.	DFVU/SUAPS	2026	Nombre de courses d'orientation culturelles organisées

2.3.2	Trouver une voie de mutualisation pour les sorties découvertes d'autres service.	DFVU/SRIT/CUEF	2026	Nombre de sorties communes organisées
2.3.3	Organiser des « Virées maritimes » en partenariat avec l'association des Voiles Latines.	SUAPS	2026	Organisation des virées maritimes
2.3.4	Organiser une journée dédiée aux circuits courts et à l'hygiène alimentaire du territoire.	DFVU/SSE	2026	Organisation de la journée
<b>Objectif 3 : L'implication dans les grands enjeux de la société</b>				
<b>3.1 La promotion de la transition écologique</b>				
3.1.1	Créer un « ilot vert » qui servira de refuge à la biodiversité.	DFVU/DOPI/DST	2026	Création de l'îlot Vert
3.1.2	Organiser des journées de ramassage des déchets.	DFVU/Associations étudiantes	2025	Nombre de journées organisées
3.1.3	Organisations d'actions et sorties autour de la TEDS : cycle de ciné-club annuel dédié, la visite du four solaire d'Odeillo, sorties de randonnées pédestres de découverte de la biodiversité locale.	DFVU/SUAPS	2025	Nombre d'actions organisées
<b>3.2 La promotion de la responsabilité sociétale</b>				
3.2.1	Offrir des distinctions particulières pour inciter à la citoyenneté.	Composantes/SUAPS/DFVU	2027	Nombre d'actions distinguées
3.2.2	Proposer des formations pratiques d'engagement solidaire aux étudiants.	DFVU	2026	Nombre de formations de sensibilisation citoyenne organisées
<b>AXE IV – UNE UNIVERSITÉ QUI VALORISE</b>				
<b>Objectif 1 : L'incitation aux compétences multiples</b>				
<b>1.1 L'expression artistique</b>				
1.1.1	Élargir l'offre d'atelier de création en s'appuyant sur des partenaires extérieurs.	DFVU	2024	Nombre d'ateliers proposés
1.1.2	Réintroduire le concours d'éloquence.	Fondation	2025	Nombre de participants au concours d'éloquence
<b>1.3 Les associations et les projets étudiant</b>				
1.3.1	Aménager les bureaux des associations étudiantes dans la Maison des étudiants et des associations.	DFVU/DOPI/DST	2027	Aménagement des bureaux
<b>1.4 L'association sportive de l'UPVD</b>				
1.4.1	Organiser la mutualisation des mini-bus de l'université et réorganiser de manière optimale le temps des étudiants.	DGS/DST	2025	Procédure de mutualisation

<b>Objectif 2 : Le respect de l'implication et la reconnaissance de l'engagement étudiant</b>				
<b>2.1 L'appel aux étudiants comme acteurs de la communauté universitaire</b>				
2.1.1	Renforcer le travail de communication concernant les élections.	Service communication/composantes/SAIJ	2025	Taux de participation aux élections des usagers
2.1.2	Organiser un accompagnement par les composantes pour la construction et le dépôt des listes	Composantes	2025	Nombre de listes d'usagers déposées
2.1.3	Organiser des temps de formation courts à destination des nouveaux élus étudiants	Cabinet/DFVU/SAIJ	2025	Réalisation des formations
2.1.4	Réaliser une fiche de cadrage des étudiants délégués	DFVU/CDE	2025	Fiche produite
<b>2.2 La valorisation de l'engagement étudiant dans le cursus de formation</b>				
2.2.1	Déployer la valorisation de l'engagement dans toutes les composantes et tous les niveaux de formation	DFVU/Composantes	2025	Nombre d'étudiants engagés et valorisés
2.2.2	Valoriser l'engagement des doctorants par la validation d'heures de formation.	Ecoles doctorales	2025	Nombre de doctorants engagés et valorisés
<b>Objectif 3 : Et si on valorisait le temps des étudiants ?</b>				
3.1	Réfléchir de façon approfondie aux rythmes étudiants.	VP F/VP VEC/Composantes	2026	Evolution des emplois du temps et des calendriers
3.2	Élaborer une charte consacrée aux conditions de travail des étudiants.	VP F/VP VEC/CDE	2026	Charte élaborée et adoptée

## LES ACTIONS FINANÇÉES PAR LA CVEC SUR LA PÉRIODE 2021-2024

### vie étudiante et associative

- 907 permanences organisées avec des partenaires pour l'accès aux droits (CPAM, CAF, etc.)
- 138 événements organisés par le service vie étudiante de l'UPVD
- Un nombre d'associations reconnues par l'établissement passé de 18 à 37, dont 5 hébergées
- 80 événements associatifs accompagnés par le SVEC

### sport

- 5 090 étudiants ayant pratiqué une activité
- 314 cours de sport financés sur les antennes de l'UPVD : escalade, fitness, badminton, football, padel, volley, basket ou natation
- Financement de l'association sportive de l'UPVD qui soutient la pratique sportive de compétition dans les sections rugby, Handball, Volley-ball et sports individuels.

### aides financières et matérielles

- 12 commissions FSDIE social organisées
- 443 aides sociales attribuées, soit un montant de 139 421€
- 12 000€ de soutien apporté à l'Épicerie solidaire

### culture

- 3 concours photos organisés réunissant 335 participants
- 43 ateliers artistiques et 847 participants

Et depuis l'ouverture de la Maison des arts e de la culture :

- 31 pauses culturelles entre midi et deux réunissant 1083 spectateurs
- 6 soirées (concerts, théâtre) réunissant 579 spectateurs
- 11 expositions organisées

### initiatives étudiantes\*

- 27 projets d'étudiants financés pour un montant de 50 748€

\*FSDIE projets

### Autres projets\*

- 8 projets présentés en commission CVEC financés pour un montant de 27 522€
- 5 projets d'aménagement des lieux de vie étudiante dont la MAC pour 187 922€.

### santé

- Recrutement de deux infirmières et d'un médecin directeur
- 873 Consultations psy
- 789 consultations généralistes
- 638 actes de vaccination et dépistage
- 618 actes de soins infirmiers
- 291 consultations en gynécologie

## LEXIQUE

- AMPHI** : Amphithéâtre
- BAIO** : Bureau d'Accueil Information et d'Orientation
- BEC** : Bureau Egalité des Chances
- BU** : Bibliothèque Universitaire
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- BU** : Bibliothèque Universitaire
- CA** : Conseil d'Administration
- CDE** : Conseil des Etudiants
- CFVU** : Commission Formation et Vie Universitaire
- CROUS** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- CVEC** : Contribution de vie étudiante et de campus
- DEPARTEMENT** : Un département de formation/ d'une Unité de formation et de recherche
- DFVU** : Direction de la Formation et de la Vie Universitaire
- DST** : Direction des services techniques
- EBPP** : Etudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers
- FIJ** : Fonds Initiative Jeune
- IAE** : Institut des Administrations et des Entreprises
- IFCT** : Institut Franco Catalan Transfrontalier
- IUT** : Institut Universitaire de Technologie
- JPO** : journée portes ouvertes
- LSH** : Faculté des Lettres Sociales et Humaines
- MDE** : Maison Des Etudiants
- RU** : Restaurant Universitaire
- SARE** : Service Accompagnement à la Réussite des étudiants
- SCD** : Service Commun de la Documentation
- SEE** : Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales
- SEMESTRE** : chaque année d'étude est organisée en semestres (2 par an) : la licence comprend 6 semestres, le master en comprend 4.
- SFCA** : Le service formation continue et alternance contribue à la formation tout au long de la vie (FTLV).
- SIPE** : Service d'Insertion Professionnelle et de l'Entrepreneuriat
- SJE** : Faculté des Sciences Juridiques et Economiques
- SRIT** : Service des Relations Internationales et Transfrontalières
- SSE** : Service de Santé Etudiant
- STAPS** : Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- SVEC** : Service de la Vie étudiante et de la Culture
- SUAPS** : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- TD** : Travaux dirigés.
- TP** : Travaux pratiques

**UE** : unité d'enseignement. Les cycles sont découpés en unités d'enseignement (UE). Ces unités sont soit obligatoires, soit optionnelles et compensables à l'intérieur du semestre et pour la même année de formation.

**UFR** : Unité de formation et de recherche

**UPVD** : Université Perpignan Via Domitia

**VP** : Vice-Président(e)